

PRIX D'ABONNEMENT

Franco pour la Suisse
Un an fr. 10-
Six mois »
Trois mois »
Pour l'étranger le port en sus.

L'IMPARTIAL

PRIX DES ANNONCES
10 cent. la ligne.
Pour les annonces
d'une certaine importance
on traite à forfait.
Prix
minimum d'une annonce 50 c.

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds, tous les jours excepté le Lundi.

Table of train arrivals and departures for Gare de la Chaux-de-Fonds on October 1st, 1897. Columns include destination (e.g., Locle, Mortean, Besançon) and time.

ADMINISTRATIO. et BUREAUX DE RÉDACTION Rue du Marché, n° 1. Il sera rendu compte de tout ouvrage d'art qui exemplaire sera adressé à la Rédaction.

Pour 75 centimes on peut s'abonner à L'IMPARTIAL dès maintenant jusqu'à fin décembre 1897, franco dans toute la Suisse.

On s'abonne par simple carte postale en s'adressant à l'Administration de L'IMPARTIAL, à la Chaux-de-Fonds, à la Librairie Courvoisier, rue du Collège, au Locle, ainsi que dans tous les bureaux de poste.

Les nouveaux abonnés à L'IMPARTIAL recevront gratuitement aussi longtemps qu'il y en aura à disposition ce qui a paru de l'émouvant feuilleton en cours de publication dans la Lecture des Familles!

LA TIREUSE DE CARTES par LAMY DU VERGER

— VENDREDI 26 NOVEMBRE 1897 —

- La Chaux-de-Fonds
Pamorama artistique international (Léopold-Robert 58). — Ouvert dès 9 h. m. à 10 h. soir.
Sociétés de musique
Orchestre l'Espérance. — Répétition à 8 1/2 h.
Sociétés de chant
L'Avenir. — Répétition, à 8 1/4 h., au Cercle.
Echo de la Montagne. — Répétition, à 8 1/4 h.
Sociétés de gymnastique
L'Abeille. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Intimité. — Exercices, à 8 1/4 h. du soir.
Réunions diverses
L'ami montagnard. — Comité, à 8 h., au local.
La Diligence. — Répétition, à 8 3/4 h., au local.
Union chrétienne des jeunes gens allemands. — Réunion, dès 8 h., au local.
La Muse. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
S. A. S. (Sect. Ch.-de-Fonds). — Réunion, à 8 1/2 h.
Ecc. théâtrale La Dramatique. — Rép. à 8 1/2 h.
Intimité (Section littéraire). — Répétition, à 8 1/4 h.
Bibliothèque publique. — La salle de lecture est ouverte le vendredi, de 8 à 10 h. du soir (salle n° 32, Collège industriel).

— SAMEDI 27 NOVEMBRE 1897 —

- Soirée familiale
Cercle Montagnard. — Dès 8 1/2 heures.
Sociétés de musique
Les Armes-Réunies. — Répétition, à 8 1/2 h.
Fanfare du Grutli. — Répétition à 8 1/4 heures.
Sociétés de gymnastique
Grutli. — Exercices, à 8 1/2 h. du soir.
Groupes d'épargne
Section d'artillerie. — Versement, 8 1/2 h., au local.
La Lutèce. — Perception des cotisations, au local.
La Linotte. — Assemblée, à 9 1/2 h. du soir.
Club de la Pivo. Groupe des Eups. — Ass. 8 1/2 h.
Le Glaneur. — Versements obligatoires, de 8 à 10 h.
Réunions diverses
L'Orphéon. — Grand Match au Loto, chaque soir.
Cercle du Sapin. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Union Chorale. — Assemblée, à 9 h. du soir.
La Solidarité. — Réunion du Comité, à 8 1/2 h.
Cercle ouvrier. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
La Fidélia. — Assemblée réglementaire, à 8 1/2 h.
Molle. — Percep. des cotis., de 8 à 9 h., au local.
La Cigogne. — Percep. des cotis., 8 h., au local.
Grutli romand. — Percep. des cotis. de 9 à 10 h.
Société ornithologique. — Réunion, à 8 1/2 h.
Société artistique « La Pervenche ». — Réunion.
Gesamtlitigkeit. — Versammlung, Abends 9 Uhr.
Bibliothèque du Grutli romand. — Ouverture de 9 h. à 10 h. du soir.
Intimité (Fonds des courses). — Réunion, à 8 1/2 h.
L. T. H. — Perception des cotisations.
Sous-officiers (Cagnotte). — Réunion à 8 1/2 h.
Groupe des Bileux. — Réunion, à 8 1/2 h. du soir.
Société du Plane. — Grande Poule.
Clubs
Club l'Eclair. — Percep. des cot. dès 8 à 8 1/2 h.
Club algérien. — Réunion, à 8 h., Café des Alpes.
Trio Laborieux. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club l'Edelweiss. — Percep. des cotisat., à 9 h.
Club d'Escrime. — Assemblée, à 8 1/2 h., au local.
Club de l'Exposition. — Percep. des cot. à 8 1/2 h.
Vélo-Club. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club électrique. — Assemblée, à 7 h. du soir.
Club du Quillier. — Réunion, à 8 1/2 h., au local.
Club récréatif. — Assemblée, à 8 1/2 h. du soir.
Club de la Rogneuse. — Réunion.
Club des Eméchés. — Percep. des cot. de 8 à 9 h.
Club des 4 jours. — Réunion.
Club Monaco. — Réunion.
Club du tir de la Vinaigrette. — Asses. 8 1/2 h.
Club des Amalches. — Réunion, à 9 h.

La Légion étrangère (De notre correspondant de Lausanne.)

On parle beaucoup de la Légion étrangère française, mais on la connaît en général fort peu; et bien que beaucoup de nos compatriotes y mènent une vie de misères et de souffrances, nous ne possédons sur cette troupe de mercenaires que des renseignements très vagues et souvent absolument inexacts. Aussi nous paraît-il d'un réel intérêt d'en dire ici quelques mots, d'exposer exactement ce qu'elle est, ne serait-ce que pour décourager ceux de nos concitoyens qui seraient tentés d'aller lui demander leur pain quotidien, la gloire et les honneurs peut-être, ou plus simplement l'oubli bienfaisant de leurs infortunes.

Il y a dans la Légion étrangère quatre sortes d'engagés: les affamés, les désespérés, les patriotes et les criminels. Les premiers sont ceux qui, à bout de ressources, incapables de trouver du travail, pour une raison ou pour une autre, n'ont eu d'autre moyen de se procurer la nourriture indispensable à leur existence que de vendre leur corps. Les seconds ont eu des peines de cœur ou des revers de fortune; ils viennent là chercher le remède à leurs chagrins, un peu de calme après une vie orageuse. Les troisièmes, ce sont les braves petits Alsaciens-Lorrains, qui, pour échapper au service militaire allemand, abandonnent leurs familles et leur pays et viennent servir la France. Les autres, enfin, volontiers assassins, espèrent, en contractant un engagement sous un faux nom, échapper aux investigations de la justice. Ils y réussissent très souvent.

On conçoit aisément qu'avec un tel amalgame d'individualités, une discipline de fer soit nécessaire. Elle l'est. A la Légion étrangère, aucune faute, aucune peccadille, aucune infraction aux règlements ne sont pardonnées. La consigne, la salle de police, la prison, la cellule sont à l'ordre du jour, et bien rares sont ceux qui y échappent. D'autre part, le conseil de guerre se charge de mettre à l'ordre les récalcitrants incorrigibles, les indisciplinés chroniques, de dompter les indomptables.

La Légion étrangère se compose de deux régiments formant un effectif total de quatre à cinq mille hommes. Le premier tient garnison à Sidi-Bel-Abbès, le second à Saïda, dans le département d'Oran, en Algérie. Les casernes sont fort bien aménagées et les soldats y jouissent même d'un certain confort. Les chambres sont vastes, hautes de plafond, bien éclairées. Les lits, en fer, sont bons. Des lavabos, bien entretenus, sont à la disposition de la troupe. La plus grande propreté règne partout.

Les engagements sont de cinq ans; ils se contractent dans toutes les préfectures de France et d'Algérie. Ils ne donnent d'ailleurs droit à aucune prime, contrairement à une opinion généralement répandue dans notre pays, et ne sont absolument pas résiliables. La plupart des démarches tentées auprès du gouvernement français par le Conseil fédéral pour obtenir le licenciement d'un engagé suisse échouent. Seules celles qui sont motivées par la minorité du contractant ont quelque chance d'aboutir, mais encore donnent-elles lieu à de nombreux pourparlers diplomatiques.

Le volontaire qui se présente dans un bureau de recrutement est tout d'abord soumis à une visite sanitaire assez peu sévère. Tout n'est-il pas suffisamment bon pour la Légion? Une fois accepté par les médecins militaires, le futur légionnaire est conduit aux bureaux de la Place où on lui lit la formule d'engagement par laquelle il promet de servir pendant cinq ans avec fidélité et honneur, de suivre son régiment partout où il plaira au gouvernement de l'envoyer et de ne jamais chercher à désertir. Ordinairement, l'officier de recrutement propose au volontaire de ne pas signer immédiatement et de réfléchir pendant un jour ou deux. Il est donc absolument inexact de prétendre que la France cherche à attirer des hommes pour son armée étrangère par de fallacieuses promesses, ou en abusant de leur situation précaire.

Une fois le contrat dûment signé, l'homme est dirigé sur le fort Saint Jean, à Marseille, d'où un convoi de volontaires part toutes les semaines pour Oran. Pendant son séjour au fort, l'engagé est soumis à la discipline militaire et ne peut s'éloigner sans une permission du commandant du fort. Pour occuper ses loisirs, on l'emploie à des corvées de vivres en ville, ou à l'épluchage des légumes.

Le jour du départ, les volontaires sont conduits, sous la garde de sous-officiers de ligne, au port, où ils s'embarquent sur le paquebot de la Compagnie transatlantique en partance pour l'Algérie. On les loge dans l'entrepont et on leur distribue, pour toute literie, une couverture. La nourriture est servie dans des plats en étain; les assiettes et les fourchettes brillent par leur absence et ceux qui n'ont pas de couteau de poche sont obligés de prendre les mets au moyen de leurs doigts. On voit d'ici quelle doit être la répugnance des douilliers, élevés jusque-là dans le luxe et l'abondance. Heureusement, l'air de la mer excite les appétits, et il est bien rare de voir un de ces hommes se contenter de manger uniquement du pain pendant toute la traversée qui dure, lorsque la mer n'est pas trop mauvaise, de 46 à 48 heures. Le menu se compose d'une tasse de café noir le matin au réveil, d'un plat de viande et de légumes à midi, et d'un plat de haricots secs le soir. Comme boisson, de l'eau plus ou moins fraîche.

Au débarquement, les engagés sont immédiatement pris par les sous-officiers des régiments étrangers et conduits au fort Ste Thérèse, qui sert de dépôt à la Légion étrangère. Là on vérifie leurs papiers, et on les sépare, les volontaires, en deux groupes: l'un sera dirigé sur Saïda, l'autre sur Bel-Abbès, selon qu'ils appartiennent au deuxième ou au premier régiment. Le trajet, d'Oran à la partie centrale, se fait par le chemin de fer.

A l'arrivée au régiment, qui a lieu ordinairement le jeudi, à midi, les engagés reçoivent tout d'abord une gamelle de viande et de légumes. Tandis qu'ils mangent, les vieux soldats les entourent avec curiosité, cherchant à retrouver une figure de connaissance. Rien n'est plus étrange que cette troupe de civils au milieu de ces militaires. Les uns, mis avec recherche, portant souvent gibus, bagues et chaînes d'or, excitent une vague admiration. Les autres, dépouillés, fripés, la barbe en brosse, les traits tirés, suscitent une infinie pitié. Qui dira jamais les souffrances par lesquelles ils ont passé avant de venir échouer là?

Le repas fini, les volontaires sont menés à la visite du médecin qui retient à l'infirmerie les galeux ou ceux qui sont atteints de n'importe quelle maladie contagieuse. Les autres sont passés à la douche pendant une bonne heure, et cette opération est vraiment nécessaire, car la plupart sont d'une saleté repoussante et ont la peau recouverte d'une couche épaisse de crasse.

Une fois propres, les engagés — les bleus, comme on les appelle — vont au magasin d'habillement où on leur distribue une paire de pantalons rouges, deux paires de pantalons de taille, deux blouses, une veste de petite tenue, une tunique, deux chemises, deux caleçons, deux mouchoirs, un couvre-pieds, deux paires de guêtres, un ceinturon, un képi, une bretelle de fusil et une paire d'épaulettes. Tous les effets sont matriculés au numéro de l'homme au moyen de timbres à encre indélébile. L'uniforme de la Légion est absolument semblable à celui de la ligne à l'exception du col de la tunique qui est rouge au lieu d'être jaune, et des épaulettes qui ont le dessus vert au lieu de l'avoir rouge.

Le lendemain matin, au réveil, les bleus vont à l'exercice, où on les forme à l'école du soldat, sans armes, puis au maniement du fusil. Cette période d'instruction dure trois mois environ, quelquefois moins; après quoi les jeunes soldats sont versés dans les bataillons, où ils continuent à manoeuvrer jusqu'au moment où on les enverra dans les colonies, au Tonkin, au Soudan, à Madagascar ou ailleurs.

La paie est de huit centimes par jour. Tous les cinq jours on fait la « prêt », c'est à dire la remise de huit sous à chaque homme. Avec

cette mince somme, le soldat doit se procurer du fil, des aiguilles, du cirage et du savon. On conçoit qu'il ne lui reste plus grand-chose pour ses menus plaisirs. Cependant, beaucoup de ces militaires parviennent à se procurer quelque argent en lavant le linge des sous-officiers ou en se faisant ordonnances.

La nourriture est variée, saine et abondante, et tous les jours on distribue à la troupe un « quart » de vin rouge, soit deux décilitres et demi. Les jours de fête nationale le menu est meilleur, la ration de vin augmentée, et l'on remet à tous les soldats une petite provision de cigares et de cigarettes.

Comme on le voit, la vie serait encore tenable si l'engagé n'était pas à chaque instant exposé à subir les rigueurs du conseil de guerre. Pour un simple refus d'obéissance à un caporal, le légionnaire court le risque d'attraper des années et des années de travaux forcés. Le simple fait de s'endormir en faction vaut six mois de prison et l'envoi aux compagnies de discipline. La perte d'un objet d'équipement entraîne également la comparution devant le conseil de guerre, car l'on part généralement de ce principe que l'homme n'a pas perdu, mais bien vendu l'objet disparu.

Avec ce système, les gradés ne se font pas faute de tenir leurs hommes sous la plus complète dépendance, et souvent d'étranges et scandaleux abus de pouvoir se commettent. Maintes fois il est arrivé qu'un sergent ou un sous-officier a fait passer un homme au Conseil, l'a fait « tourner », comme l'on dit en argot de caserne, simplement parce que sa figure lui déplaisait. Aussi, en réalité, l'existence du légionnaire est-elle un enfer perpétuel.

Pour arriver à un grade, le volontaire doit faire six mois de peloton d'instruction. Il en sort caporal, puis monte selon les vacances. Comme étranger, il peut arriver jusqu'au grade d'adjudant. S'il se sent des dispositions pour la vocation militaire, s'il a une instruction suffisante, il se fera naturaliser au bout de trois ans, et demandera à être envoyé à l'école spéciale de Saint-Maixent, d'où il reviendra sous lieutenant. Depuis ce moment, il en a fini avec le vie de tracasseries et de misères qui est celle du légionnaire. Mais ils ne sont pas nombreux ceux qui ont la force de caractère nécessaire pour arriver jusque-là.

Dans un prochain article, nous parlerons des légionnaires en campagne.

Nouvelles étrangères

France. — Une note Havas dit que la saisie qui a été opérée chez le colonel Picquart l'a été sur l'ordre du général de Pellieux, procédant comme officier de police judiciaire, et en vertu de pouvoirs dévolus par le code de justice militaire. Le ministre de la guerre n'a donné aucun ordre et n'avait pu en donner aucun à ce sujet.

Le colonel Picquart, venant de Tunis, a débarqué hier matin à Marseille. Il s'est rendu directement à la gare, où il a pris le train de Paris à 10 h. 40.

Autriche-Hongrie. — A la Chambre des députés, tous les ministres sont présents. Les couloirs donnant accès à la tribune présidentielle sont fermés par des portes. Au moment d'entrer dans la salle, le président Abrahamowicz est salué par des cris et des vivats ironiques. La gauche hurle: « Pfui! » Au moment où le président veut prendre la parole, M. Wolff s'écrie: « Qu'un autre aille présider, mais non pas ce grelin ». M. Schönerer crie: « J'exige la parole, qui m'appartient de droit ». M. Wolff réplique: « Dans cette Chambre il n'y a plus de droit, il a été foulé aux pieds. »

Le tapage continuant, le président interromp la séance jusqu'à 3 heures, aux bruyants applaudissements de la gauche.

M. Abrahamowicz rouvre la séance à 3 1/2 heures.

M. Falkenhayn, du centre allemand, expose que les scènes fâcheuses qui se sont produites mercredi imposent à la majorité le devoir de modifier le règlement. En conséquence, M. Falkenhayn propose d'adopter sans débat une disposition provisoire, aux termes de laquelle

tout député qui, après deux rappels à l'ordre, continue de violer gravement les usages parlementaires, d'empêcher les délibérations par des actes de tumulte ou de violence, peut être exclu par le président pour trois séances au plus et, par la Chambre, jusqu'à 30 jours. Dans le cas où le député exclu ne quitterait pas volontairement l'enceinte parlementaire, le président est en droit de le faire expulser par les organes exécutifs mis à sa disposition par le gouvernement. L'exclusion est accompagnée de la perte de l'indemnité pendant toute sa durée.

L'exposé de M. Falkenhayn a été accompagné par le bruit de la gauche. M. Wolff crie : « Mettons ces individus à la porte ». Le président s'efforce inutilement de rétablir l'ordre. M. Wolff finit par aller se placer devant l'orateur et pousse des coups de sifflet stridents. Plusieurs députés tentent d'ouvrir la porte qui défend la tribune du président, mais ils en sont empêchés par un groupe de Tchèques. Pendant ce temps, le président déclare qu'il considère la proposition Falkenhayn comme une mesure de défense indispensable, et qu'il la met aux voix. Là-dessus, toute la droite se lève, et le président proclame la proposition adoptée.

Alors plusieurs députés donnent l'assaut à la tribune du président ; celui-ci prend sa sonnette et se retire. Il revient cependant sur ses pas et tente de parler. La gauche pousse des cris épouvantables : « Allez vous-en, c'est honteux ». Le président déclare la séance interrompue.

Une heure plus tard, le président reparait et déclare que, pour donner satisfaction aux vœux exprimés de divers côtés, il clôture la séance.

La Chambre se réunit de nouveau aujourd'hui.

Angleterre. — La *St-James Gazette* mentionne le bruit suivant lequel sir Philipp Currie quitterait son poste dans quelques mois.

Etats des Balkans. — La *Correspondance politique* apprend de Belgrade que 5000 Albanais des districts de Ipek et de Diakovo sont en pleine révolte. On assure qu'un combat, dans lequel les pertes ont été importantes des deux côtés, a eu lieu, près de Diakovo, entre les Albanais et les troupes envoyées de Salonique et de Monastir à Uskub.

L'affaire Dreyfus

L'intervention de Guillaume II

Le *Rappel* avait récemment, dans un article très documenté, soutenu que l'empereur allemand avait donné au président Casimir-Périer l'assurance solennelle que Dreyfus n'avait jamais eu la moindre relation avec l'ambassade d'Allemagne. Il insinuait en outre que la démission, jusqu'ici mal expliquée, du président se rapportait à ce procès mystérieux.

Cet article a été très remarqué et un rédacteur du *Journal* s'en est allé questionner à Beauvais, où il est maintenant trésorier général, M. Lafargue qui fut secrétaire général de la présidence sous M. Casimir-Périer.

« Vous me mettez dans l'embarras, a répondu M. Lafargue ; j'ai appartenu à la présidence, et je sais naturellement bien des choses. Pas tout cependant ; je n'assistais pas au conseil, et je suis tenu, vis-à-vis de l'ancien président, à une sorte de secret professionnel ; c'est donc à lui ou à ses ministres qu'il faut vous adresser si vous voulez être fixé. Je dois cependant vous avouer qu'en ce

qui me concerne, je n'ai jamais eu connaissance ni d'une telle lettre, ni d'une pareille démarche. »

Le *Rappel* n'en maintient pas moins ses renseignements et il les précise :

« M. Lafargue pouvait être le collaborateur et l'ami de M. Casimir-Périer. Ce n'est pas une raison pour que M. Casimir-Périer ait oublié qu'au gouvernement seul, il avait le droit de s'ouvrir pleinement. »

Ce n'est que le 2 novembre 1894, en même temps que tous les journaux, que M. Casimir-Périer a appris l'arrestation du capitaine d'état major Dreyfus, qui avait été effectuée dix jours auparavant.

Peu après, les journaux ayant raconté que c'était pour avoir communiqué des renseignements sur nos moyens de défense à une puissance de la Triple-Alliance que Dreyfus avait été arrêté, le gouvernement allemand, le gouvernement italien et le gouvernement autrichien firent, tour à tour, démentir la nouvelle entre le 9 et le 14 novembre.

Les journaux n'en continuèrent pas moins à prétendre que c'était sur des documents saisis à l'ambassade d'Allemagne elle-même que s'appuyait l'accusation.

Sur l'ordre de son gouvernement, l'ambassadeur d'Allemagne, M. de Munster, demanda alors, à ce sujet, une entrevue à M. Hanotaux.

Mais il se trouva que M. Hanotaux, par le plus grand des hasards, eut à ce moment une indisposition sans gravité qui lui permit de s'absenter de Paris et d'éviter l'entretien que M. de Munster sollicitait de lui.

M. de Munster ne se tint pas battu. Il avait ordre de son souverain d'intervenir : à défaut du ministre des affaires étrangères, il s'adressa directement au président de la République.

Malheureusement pour M. Casimir-Périer, aucune maladie ne lui était survenue.

Il dut donc recevoir la visite de l'ambassadeur.

M. de Munster lui déclara, dans cette entrevue — qui eut lieu dans la seconde quinzaine de novembre — que « son souverain l'avait chargé d'affirmer au gouvernement français que Dreyfus n'avait été ni en France, ni en Belgique, ni de près ni de loin, en relations avec le service des renseignements secrets du gouvernement allemand. »

L'ambassadeur ajoute « qu'il faudrait être, du reste, bien naïf pour croire qu'un diplomate puisse jeter dans une corbeille à papier un document auquel il est susceptible d'attribuer quelque importance. »

Peut-être aura-t-on été quelque peu surpris de certains termes employés par M. de Munster.

Pourquoi spécifier, par exemple, ni en France, ni en Belgique.

Il y a là un point à éclaircir. Mais peut-être n'aura-t-on pas grand-peine à y arriver, — car, si nous ne nous trompons, on avait, à l'époque, raconté que Dreyfus avait fait un voyage en Belgique au cours duquel il s'était rencontré avec un agent secret du gouvernement de Berlin.

Quoi qu'il en soit, M. Casimir-Périer, à la suite de cette démarche, s'empressa de faire part à deux de ses ministres, que nous n'avons pas à désigner pour le moment, mais que l'on devinera, sans doute, assez facilement, des déclarations qui venaient de lui être faites par M. de Munster, au nom de l'empereur d'Allemagne en personne.

Ce qu'on ignore, c'est si ces deux ministres ont transmis ces déclarations à leurs collègues

du cabinet et si le général Mercier les a transmises, à son tour, aux juges du conseil de guerre.

Mais hormis ce détail qui est, il est vrai, le détail le plus essentiel, nous pouvons garantir la parfaite exactitude de tout ce qui précède.

L'hypothèse de l'escroquerie

Le *Soir*, de Bruxelles, publie une lettre de son correspondant genevois, qui contient une série d'hypothèses des plus curieuses.

Nous la reproduisons tout au long :

« Genève, 21 novembre. »

J'ai eu hier un très long entretien avec une personne, qui ne m'autorise pas à donner son nom, mais qui, ceci je le tiens de très bonne source, a pris une part active, sinon directe, à l'enquête de M. Scheurer Kestner.

C'est le *Soir* qui le premier aurait donné le mot de l'énigme qui passionne en ce moment-ci l'Europe entière en rappelant l'affaire Norton.

Avez-vous remarqué en quels termes a été faite la dénonciation de M. Mathieu Dreyfus contre M. Esterhazy ?

Nulle part il n'est dit que M. Esterhazy a trahi. Nulle part on ne l'accuse d'avoir livré des pièces. On accuse simplement M. Esterhazy d'avoir écrit le fameux bordereau.

D'autre part, l'attitude de M. Billot, se refusant à couvrir M. Esterhazy, n'a pas passé inaperçue.

L'attitude du ministre de la guerre lui aurait été dictée par les communications orales que lui a faites M. Scheurer-Kestner — communications dont il n'avait officiellement à tenir aucun compte, mais qu'il a dû prendre en considération néanmoins.

Il y a donc, à n'en pas douter, un dessous de cartes ; il y a des choses que le public ignore encore, mais qui sont connues en haut lieu.

La personne à qui je me suis adressé prétend les connaître aussi, et je vous les donne comme elle me les a données :

1° A l'ambassade d'Allemagne et à l'ambassade d'Italie on affirme n'avoir jamais reçu les pièces énumérées dans le bordereau. (Guillaume II aurait même donné sa parole d'empereur et il serait prêt à autoriser l'ambassadeur à témoigner publiquement, sous serment) ;

2° A l'ambassade d'Allemagne, on affirme qu'aucun papier n'a été dérobé ;

3° L'attaché militaire italien affirme n'avoir jamais écrit la lettre contenant la fameuse phrase : « Décidément, cet animal de D... devient par trop exigeant. »

4° Le bordereau et les pièces communiqués par le ministre de la guerre aux membres du tribunal dans la chambre du conseil ont été achetés par le gouvernement et payés très cher à un « agent de la défense nationale. »

5° Cet agent, un homme ayant des besoins pressants d'argent, aurait fabriqué ou fait fabriquer les documents en question pour soutirer des fonds au gouvernement.

6° Cet homme ne serait autre que X. Y.

7° X. Y. n'avait jamais songé, en vendant ces faux documents au gouvernement, que le trop fameux bordereau ferait un jour condamner Dreyfus à la déportation.

8° Depuis le procès Dreyfus, X. Y., devinant le danger qui le menaçait, aurait travaillé à l'établissement d'un dossier contre Dreyfus.

9° C'est ce dossier que la dame voilée — la propre maîtresse de X. Y. — aurait offert à la Croix.

10° La criminelle Juperie aurait été non

découverte, mais confirmée par M. Picquart pendant son passage au ministère de la guerre.

11° M. Picquart aurait bien communiqué des documents du dossier Dreyfus, mais le ministre de la guerre hésiterait à frapper, car M. Picquart aurait, tout en manquant au devoir professionnel, permis la réparation d'une erreur judiciaire.

12° Conclusion : Dreyfus est innocent. Il n'y a pas de traître, mais un Norton, un escroc.

13° Tout le monde en sera convaincu lorsque le ministre — ou à son défaut M. Scheurer-Kestner — dira et le nom de X. Y., de « l'agent de la défense » qui a apporté les documents au ministère, et la somme qu'il a touchée pour ce « service ».

Si cela était vrai, ce serait le cas de répéter presque : Tout est bien qui finit bien.

Mais malgré tout le sérieux de la personne qui m'a fait ces confidences, et le rôle qu'elle a joué dans l'instruction de l'affaire, je n'ai qu'une confiance limitée dans les « révélations » que je vous transmets.

Mais on voit tant de choses invraisemblables se réaliser que le *Soir* fera sagement, à mon avis, de prendre date. » LET...

Chronique suisse

Chambres. — La session d'hiver de l'Assemblée fédérale s'ouvre lundi 6 décembre, à 4 heures après midi.

L'ordre du jour de la séance du Conseil national figurent les objets suivants : Vérification des pouvoirs ; route de l'« Untere Landwasser » ; correction de la Maggia et du Tessin.

L'ordre du jour de la séance du Conseil des Etats est composé comme suit : Administration de l'alcool ; magasins d'approvisionnement militaires ; recours Lurati et Maroni.

Nouvelles des cantons

BERNE. — *Marché aux oignons.* — Il y a chaque automne à Berne un grand marché aux oignons, où les ménagères de la ville fédérale vont s'approvisionner pour toute l'année de ces bulbes odoriférants. Le marché de 1897 a eu lieu lundi dernier, et l'on pourra juger de son importance lorsqu'on saura que les seules gares de Morat et de Galmiz ont expédié à Berne dix sept wagons d'oignons. De quoi faire verser bien des larmes !

— *Construction d'un temple.* — L'augmentation progressive de la partie française de la paroisse réformée de Berne rendant nécessaire la construction d'un temple à son usage, cette paroisse ouvre un concours pour les plans de cet édifice.

Ce concours, sur lequel la *Schweizerische Bauzeitung* donne d'amples détails, sera ouvert jusqu'à fin mars 1897 ; les architectes suisses ou habitant la Suisse y sont seuls admis. Il est prévu un temple à huit cent places, du coût de 250,000 francs, non compris le terrain. Une somme de 3000 francs est affectée à décerner trois prix, éventuellement un quatrième, à répartir au gré du jury.

ZURICH. — Lundi matin, au moment où il quittait son domicile pour se rendre à son travail, M. Baur, menuisier à Wetzikon, fit une chute dans l'escalier de la maison et se blessa si grièvement qu'on doute fort de pouvoir le conserver à l'existence. Le plus triste, c'est que la femme de la victime relève d'une

celait, que son visage devenait livide, que ses mains jointes tremblaient comme la feuille sous le vent d'orage.

— Qui nous eût fait pressentir un tel dénouement à ce que j'appellais tes heureuses fiançailles ? Lis, mon enfant, lis toi-même cette lettre étrange.

Cécile avait pris la lettre. Assise, car elle n'aurait pu se soutenir droite et debout, elle lisait avec des yeux noyés de larmes. Tous les mots de cette missive tombaient lourds et cruels sur son pauvre cœur accablé. Elle voulut relire une seconde fois pour mieux comprendre. Puis, peu à peu, lentement, de ses mains qui tremblaient le long de son corps, elle laissa glisser la feuille de papier.

Le marquis de Tréal, pris de pitié s'approcha de la pauvre petite ; il lui passa la main sur ses beaux cheveux blonds ; il lui murmura de douces paroles comme lorsqu'on berce un enfant.

— Ne pleure pas, je l'en prie, ne pleure pas ; cela me fait trop de mal. Ma petite Cécile, console-toi.

Mais elle ne pouvait se consoler, et, de nouveau, fondant en larmes, elle quitta la vaste bibliothèque où tout son bonheur avait tenu pendant les radieuses semaines de ses fiançailles.

Les vieux amis du marquis de Tréal venaient d'arriver, punctuels comme toujours. C'était la journée fixée pour le quatuor. Dom Alberto était là, ainsi que l'organiste de Saint-Louis-des-Français et le comte Cosenza, tenant en mains sa flûte d'argent. Mais la symphonie n'allait pas dérouler ses notes, tour à tour tristes et gaies, sous l'archet du marquis de Tréal. Muet serait le violoncelle, et muette aussi la harpe. La flûte ne soupirerait pas les deux airs de Lulli, et le piano à queue ne résonnerait pas sous les « presto » et les « andante » de Mozart et de Schumann. Le silence des grands chagrins planait sur la bibliothèque, et le marquis tout bouleversé, ne trouvait à dire que ce mot, qui, tout d'abord était venu sur ses lèvres après la lecture de la lettre étrange.

— Ah ! mes amis, il est bien question de musique aujourd'hui. La foudre ! Figurez vous, la foudre !

Et les mélomanes oublièrent les partitions en commentant la lettre de Roland Thausas.

Reentrée dans sa chambre et livrée à elle-même, Mlle de Tréal se met aussi à tourner et à retourner ce problème qui venait s'imposer à son cœur d'une manière si foudroyante.

En un tableau rapide, elle revoyait les douces journées de bonheur. Elle se retraçait leurs promenades exquises dans la ville Eternelle. Comment était-ce déjà si lointain, ce qui était si près ? Les heures s'écoulaient, et, toujours songeuse, le front baissé, elle réfléchissait. Dans l'âme de la fiancée, tout protestait contre cette incompréhensible lettre. Quelque chose de subtil et pourtant d'infatigable criait au fond d'elle-même :

— La lumière se fera. Une impossibilité se dresse entre nous... mais c'est momentané.

Un grand silence régnait autour d'elle, et, dans ce calme profond et cette immobilité de tous les objets extérieurs, elle continuait à méditer. Son grand-père lui avait dit :

— Je t'amènerai vers d'autres scènes, vers d'autres lieux, et tu fuiras celui qui, si étrangement, oublie ses serments de fiancé...

Mais vivrait-elle cent ans qu'elle ne cesserait pas de se souvenir. Oublie-t-on les paroles qui se sont dites et les promesses qui se sont échangées ? Ah ! elle interrogerait elle-même Roland, et, si la lumière ne se faisait pas sur l'étrange mystère, eh bien ! son cœur serait à jamais brisé de peine.

Et, là-bas, au palais Thausas, Roland se présentait dans la somptueuse chambre de son père. La baronne Thérèse s'y trouvait. Ah ! que dans sa pensée elle devait souvent le revoir ainsi son cher fils, blanc comme un mort, la bouche si douloureuse, le visage encore humide de ses larmes qui ne coulaient plus, rigide et tragique, les bras croisés sur sa poitrine comme le martyr qui se voue à l'abnégation ! Son amour brisé, c'était le sacrifice qu'il offrait à Dieu en expiation pour la faute du père.

La baronne Thérèse se jeta, en pleurant, sur le cœur de son fils ; elle s'écria, l'âme en détresse :

— Mon Roland, que vas-tu décider ? Que vas-tu faire ?

Il l'éloigna d'un noble geste de la main.

— Ma mère, laissez-moi. Je viens faire mes adieux à mon père, mes adieux éternels. Tant que le baron Thausas ne se sera pas dépouillé lui-même des biens mal acquis, tant qu'il n'aura pas fait rendre la liberté à l'innocent qui souffre pour lui, je veux vivre au fond de l'Afrique, ne vivre que de privations. Puisse la pauvreté du fils obtenir miséricorde pour la richesse du père !

L'IDOLE

DU

BARON THAUSAS

PAR

M. du Campfranc

Mais Cécile ne regardait rien de ce tableau vivant et pittoresque, dans sa hâte de regagner le vieux palais. Peut-être une lettre de Roland y serait-elle ! quelques lignes expliquant son absence !

Elle ne se trompait pas. Dès que le marquis de Tréal eut pénétré dans sa bibliothèque, il vit, sur la table, à son adresse un pli cacheté. D'un coup d'œil jeté sur l'enveloppe, Cécile eut immédiatement reconnu l'écriture.

— Grand-père, dit-elle, c'est de mon fiancé. Ouvrez vite, je vous en prie, et lisez ; je suis si inquiète.

Et, tandis que le vieillard lisait, il palissait, ses mains tremblaient ; puis, tout bouleversé, se laissant tomber dans un fauteuil :

— Ah ! ma pauvre Cécile, bégaya-t-il, la foudre ! Figure toi, la foudre ! Ah ! quel événement inattendu !

Et, voyant le visage de sa petite fille se crispier sous les étreintes de la poignante angoisse :

— Comment te dire, ma pauvre petite, ce qui est survenu ? Appelle à toi tout ton courage. Pauvre enfant. Pauvre chère petite Cécile !

Le vieillard, tout à son impression étonnée et douloureuse, ne s'apercevait pas que Cécile chan-

grave maladie, et n'est pas encore à l'heure actuelle en pleine convalescence. Ajoutons que, il y a quelques années, le frère de M. Baur, charpentier également, s'était tué en tombant d'un échafaudage à Rütli. Voilà décidément bien du malheur pour une seule famille ! — M. Baur est un travailleur très estimé ; il est père de neuf jeunes enfants.

URI. — Le Landrath d'Uri a adopté un nouveau règlement sur les marchés et le colportage, avec des taxes sensiblement plus élevées. Il a aussi adopté une motion de M. Gamma invitant le gouvernement à demander que la ligne téléphonique destinée à relier le Tessin avec la Suisse centrale soit dirigée par le Gothard.

BALE. — Le Grand Conseil a commencé hier après midi la discussion du rapport de gestion et a liquidé les départements de l'instruction publique et de la justice. Il a adopté une motion concernant l'assurance contre les accidents du personnel du pénitencier.

— Médaille commémorative. — Les Bâlois, fiers à juste titre des deux peintres illustres qui ont honoré leur ville, ont célébré Holbein et Böcklin en deux expositions qui ont eu le plus grand succès. Comme Böcklin, Holbein a eu sa médaille, très réussie également. C'est un jeune Bâlois, élève distingué de Roty, M. Hans Frei, qui l'a gravée. On lui doit déjà plusieurs belles médailles, celles entre autres de Pestalozzi et de Bubenberg, et la nouvelle pièce continue dignement une série si bien commencée. Au droit se trouve le portrait d'Holbein, reproduction du célèbre crayon du maître lui-même, l'une des gloires du musée de Bâle ; on retrouvera sa figure intelligente et fine sous la vaste toque qui l'encadre si bien. Le revers, à la légende INCLYTA BASILEA, est décoré d'un écu aux armes de Bâle, supporté par deux guerriers suisses en costume du XVI^e siècle, d'après un des projets de vitraux les plus connus du merveilleux dessinateur. La médaille est frappée en argent et en bronze (diamètre 45 mill.) et son prix est modéré.

SCHAFFHOUSE. — *Trouaille intéressante.* — On vient de trouver près d'Osterfingen un pot enfoui à quelques pieds sous terre, et plein de monnaies d'or et d'argent. Cette monnaie date de l'époque de la guerre de Trente ans. On croit que son propriétaire l'aura enterrée à cet endroit par crainte de pillage.

ARGOVIE. — *Une évasion qui revient cher.* — Lundi dernier, on amenait aux prisons d'Aarau une jeune femme prévenue d'un délit que nous ignorons, et on l'installait dans une cellule au quatrième étage du bâtiment pénitentiaire. Dès qu'elle fut seule, la prisonnière, désireuse de recouvrer la liberté, enjamba aussitôt le rebord de sa fenêtre et se précipita dans le vide. On la releva dans un piteux état : la pauvre femme avait les deux jambes et un bras brisés. Elle a succombé jeudi à l'hôpital cantonal, où on l'avait transportée.

Chronique neuchâtoise

Neuchâtel. — Des promeneurs ont trouvé dimanche des fraises dans la forêt de Pierre-à-Bot.

Hier la *Feuille d'avis de Neuchâtel* a reçu un petit bouquet de fraises cueillies dans un jardin du Plan... Elles étaient délicieuses.

Chronique locale

Conférence Kebedgy. — On nous écrit : « La séance de M. le Dr Kebedgy n'a point déçu l'attente de son nombreux auditoire. La parole du conférencier est simple, émue, appuyée de faits empruntés à des documents officiels ; elle porte la conviction dans les esprits. Aussi ce discours a-t-il été écouté avec un intérêt soutenu. M. le pasteur Borel-Girard a terminé par un appel à la libéralité de notre public. Celui-ci a répondu généreusement à cette invitation et nous avons eu le plaisir de remettre à notre conférencier la somme de 255 francs que celui-ci fera parvenir à M. le consul suisse à Patras. Les dons en faveur de cette œuvre excellente peuvent encore être remis soit aux signataires du dernier communiqué, soit aux journaux qui ont eu la complaisance de le reproduire. »

Nouveau Stand. — On nous écrit : « Nous attirons l'attention des amateurs de chant sur le beau concert que donnera dimanche soir, dans la grande salle des Armes-Réunies, la Société de chant du Grutli allemand. Sous l'habile direction de M. Ch. Taucher, cette société n'a reculé devant aucun sacrifice, afin de pouvoir se présenter avec un programme choisi et bien étudié devant ses nombreux amis, qui ne manqueront certes pas d'assister à la soirée de dimanche qui sera suivie du bal traditionnel. »

Pour le cinquantenaire. — Nous rappelons l'assemblée convoquée pour lundi, à 8 1/2 heures du soir, à l'Hôtel de Ville, à l'effet de nommer le comité d'organisation des fêtes locales à l'occasion du cinquantenaire de la République, et à laquelle toutes les sociétés locales sont priées d'envoyer un ou deux délégués.

Théâtre. — La tournée Vast nous a donné l'Ami Fritz avec un superbe entrain. Tous les rôles ont été enlevés avec le talent voulu pour qu'une pièce aussi tranquille que l'Ami Fritz ne parût pas monotone. La gentille Suzel et la vieille Catherine, et Kobus et David Sichel et les célibataires endurcis, tous ont rivalisé de zèle pour donner à leurs personnages le naturel désiré. Tous les artistes ont été chaleureusement applaudis.

Comme lever de rideau, un charmant acte en vers de Théodore de Banville, *Le baiser*. Malheureusement, la voix rude de M. Thouars se prêtait mal à la musique des vers. De plus, la diction de Pierrot était loin d'être irréprochable et nous avons perdu beaucoup de mots. Quant à Mlle Ninove, elle nous a donné une délicieuse *Fée Urgèle*.

Nous aurons le plaisir d'entendre encore la tournée Vast dimanche dans les *Tenailles*, l'œuvre sensationnelle de Paul Hervieu. La curiosité conduira sans doute un nombreux public à cette pièce, le dernier succès de la Comédie Française.

Voici ce que M. Jules Lemaitre a dit des *Tenailles* dans le *Journal des Débats* :

« Irène Fergan hait son mari parce qu'il est ordinaire ; mais surtout elle le hait parce qu'elle le hait, ce qui est la bonne raison. Elle veut divorcer ; il refuse, il dit : « Je te tiens et je te garde, tu ne m'échapperas pas ; j'ai la loi pour moi ». — Là-dessus, Irène se donne à un amant.

Dix ans après. — Irène est restée avec son mari (l'auteur ayant besoin qu'elle restât). Ils ont un enfant chétif, que Fergan veut mettre au collège. La mère s'y oppose, finit par crier : « L'enfant n'est qu'à moi : vous n'êtes pas son père ». Et Fergan veut, à son tour, divorcer, la chasser avec l'enfant. Mais elle : « Non, vous me garderez ; j'ai la loi pour moi ». Et ainsi les dures « tenailles » du mariage serrent à son tour le mari, vengent la femme.

La pièce se développe comme un théorème, avec une réelle beauté syllogistique. Les passions sont violentes, d'un tour romantique chez la femme et chez l'amant : c'est du 1830 repensé par un psychologue de 1895. C'est très curieux. Le drame est simple, clairement déduit — puissant à la fin du second acte et au troisième. Très grand succès.

Neuchâtel-Suisse. — Nous rappelons la lecture publique que fera M. Philippe Godet de sa pièce *Neuchâtel-Suisse*, ce soir à 8 1/2 heures à la Croix-Bleue.

Souscription nationale. — La souscription nationale a produit pour la Chaux-de-Fonds, la somme de fr. 8,296.25.

Bienfaisance. — Le comité des Amies des Malades (Diaconesses visitantes) accuse réception de 40 francs, reçus avec reconnaissance de la part d'un anonyme. Il recommande son œuvre à toute personne malade ayant besoin de secours entendus. L'une des sœurs, ayant été pendant cinq ans à l'hospice de l'enfance à Bâle, s'entend particulièrement aux soins à donner aux enfants.

(Communiqué.)

Le comité de la Crèche a reçu avec reconnaissance 50 francs, don d'une dame en souvenir de sa fille. Tous nos remerciements à la généreuse donatrice. (Communiqué.)

Lettre au Conseil général

La Société des Intérêts généraux du commerce et de l'industrie adresse au Conseil général, en séance ce soir, la lettre suivante :

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CHAUX-DE-FONDS
Monsieur le Président et Messieurs,

La Société des Intérêts généraux du commerce et de l'industrie du district de la Chaux-de-Fonds, représentée par son comité sous-signé, vous prie de bien vouloir examiner s'il n'y aurait pas lieu, pour l'avenir, de supprimer purement et simplement les foires de Noël et du Nouvel-An qui se tiennent chaque année sur notre place.

Nous envisageons que les charges de toute nature qui pèsent sur les commerçants régulièrement établis sont assez lourdes, sans qu'une concurrence étrangère, aussi inutile que déplacée, vienne encore aggraver la situation.

C'est avec un sentiment de tristesse que nous avons lu, dans différents journaux de la Suisse, des annonces par lesquelles la commune de la Chaux-de-Fonds, dans un but purement mercantile, provoquait des offres, en vue d'attirer chez nous, pendant la période des fêtes précitées, le plus grand nombre possible de marchands forains.

Nous sommes persuadés, Monsieur le Président et Messieurs, que vous saurez apprécier, comme il convient, nos desiderata, et que vous chargerez Messieurs les membres de notre honorable Conseil communal d'aviser aux voies et moyens de donner satisfaction à l'ensemble des commerçants dont nous sommes ici les interprètes.

Nous saisissons cette occasion pour vous re-

nouveler, Monsieur le Président et Messieurs, l'assurance de notre haute estime.

Au nom de la Société des Intérêts généraux du commerce et de l'industrie du district de la Chaux-de-Fonds :

Le Comité :

Ch^s-F. REDARD — J. H. MATILE —
Alf. SCHNEIDER ROBERT — Victor PAUX —
L. VERTHIER & C^{ie} — Jacob LAUPER — P. KOLLROS — Alf. JACCARD —
Paul MONNIER — J. GAHLER — WILLE NOTZ.

Dernier Courrier et Dépêches

Londres, 26 novembre. — Le Standard croit savoir que le Parlement se réunira le 8 février.

Londres, 26 novembre. — On télégraphie de Constantinople au Times que les négociations de paix et la réorganisation financière sont stationnaires.

Londres, 26 novembre. — Dans un discours prononcé à Dundee, sir William Harcourt a accusé lord Salisbury d'être un « jingoe » un peu tiède. Sir Harcourt estime que la véritable cause de la guerre turco-grecque a été le retard apporté à établir l'autonomie en Crète et à rappeler les troupes turques.

Agence télégraphique suisse

Berne, 26 novembre. — Le Conseil fédéral présentera aux Chambres un projet d'arrêté au sujet de la participation de la Suisse à l'exposition universelle de 1900, à Paris.

Le Conseil fédéral soumettra aux Chambres le projet d'arrêté fédéral ci-après :

1^o La Confédération prend à sa charge 40%, soit 30 fr. par fusil, des frais de fabrication des nouveaux fusils de cadets, modèle 1897, qui seront remis aux cantons et aux communes pour leurs corps de cadets.

2^o Un crédit de 60,000 francs est ouvert au Conseil fédéral pour l'année 1898 sur le total de ces frais de fabrication estimés à 120,000 francs.

Lausanne, 26 novembre. — Le concours de sculpture pour la décoration du vestibule du palais du Tribunal fédéral a été jugé les 24 et 25 courant par le jury. M. Gustave Sieber, de Küssnacht, à Zurich, a été proposé par le jury pour exécuter les bas-reliefs projetés. Les maquettes sont exposées publiquement.

Genève, 26 novembre. — Un violent incendie a éclaté ce matin à 4 heures, à la rue de Lausanne, vis-à-vis de la gare. Une grande maison de six étages a été détruite. On a réussi, malgré la violence de la bise, à préserver les maisons avoisinantes.

Toute la matinée, les pompiers ont travaillé à déblayer les décombres.

Vers midi moins un quart, un jeune pompier, qui travaillait au sixième étage, est tombé et est venu s'écraser sur le trottoir. Il est mort sur le coup. Le malheureux a glissé sur la glace formée par l'eau répandue pendant l'incendie ; il a cherché à se raccrocher à la corniche, mais celle-ci était gelée aussi, et il est tombé dans le vide. Il était marié depuis quinze jours, et âgé de vingt-cinq ans environ.

Paris, 26 novembre. — M. Faure a offert hier soir un dîner aux officiers supérieurs venus à Paris pour le classement des officiers. Dans la réception qui a suivi, on a beaucoup discuté sur l'enquête au sujet de l'affaire Dreyfus. Le général Mercier qui était à ce moment ministre de la guerre, a observé une grande réserve ; toutefois, il a affirmé d'une façon absolue sa conviction inébranlable dans la culpabilité de Dreyfus. Selon lui, la révision du procès aboutirait à la confirmation du premier jugement. Les ministres, également très entourés, se sont abstenus de toute appréciation ; ils ont indiqué seulement leur volonté d'agir vite et de faire toute la lumière.

Les journaux sont unanimes à penser que la journée sera décisive pour l'affaire Dreyfus. L'Aurore dit d'une personne bien renseignée qu'au ministère de la guerre on se montre très rassuré sur l'issue de l'enquête. Lumière sera faite et l'affaire jugée de telle façon qu'on n'en parlera plus jamais.

Londres, 26 novembre. — On télégraphie de Berlin au Standard que la candidature du prince de Battenberg comme gouverneur de la Crète, sera prochainement officiellement annoncée.

Vienne, 26 novembre. — Les clubs de l'opposition ont délibéré hier soir sur la situation. Le parti populaire allemand a décidé à l'unanimité de se retirer du Parlement. Les socialistes, par contre, ont décidé d'y rester et de faire une résistance acharnée. Une décision de tous les clubs sera prise cet après-midi.

Vienne, 26 novembre. — Les journaux de l'opposition, et parmi eux la *Neue Freie Presse*, ont été saisis à cause de leurs commentaires sur la séance de mercredi à la Chambre.

Budapest, 26 novembre. — Conformément à l'entente intervenue à Vienne, M. Banffy présentera à la Chambre hongroise, dans les premiers jours de décembre, dans le cas où

la Chambre autrichienne n'aurait pas voté le compromis jusqu'au 1^{er} décembre, le projet autonome, déjà annoncé au commencement de novembre, sur le maintien, pour une année, du statu quo. Le gouvernement autrichien reste libre de décréter une ordonnance analogue, en employant des mesures de rigueur. On croit d'ailleurs à Budapest que le compromis sera voté en temps utile par le Parlement autrichien.

Cologne, 26 novembre. — De nouvelles attaques à main armée ont eu lieu dans la nuit du 24 au 25, dans les rues de Cologne, contre plusieurs passants. Un monsieur a été grièvement blessé à coups de couteau.

Paris, 26 novembre. — Le baron de Mohrenheim, ambassadeur de Russie, est relevé de ses fonctions, et nommé membre du Conseil de l'Empire.

Bibliographie

Il y a longtemps que le Dr Chatelain, l'aimable conteur neuchâtelois, n'a rien publié. Aussi les nombreux amis de son talent vont-ils avec plaisir paraître un nouveau volume de lui : *Contes du soir* (Attinger, éditeurs, Neuchâtel, 3 fr. 50), collection de dix-sept nouvelles très variées. Quelques-unes ont déjà paru dans des périodiques. Elles y ont été très goûtées. On retrouve encore dans ces pages toutes les qualités du charmant écrivain : la clarté, la bonhomie, une douce philosophie avec parfois un air de pince-sans-rire, souvent la note émue, toujours la note aimable et juste.

C'est un livre à signaler aux bibliothèques populaires et aux personnes en quête de livres destinés à être offerts en cadeau à Noël ou au Nouvel-An. C'est de la bonne et saine littérature romande.

Le Foyer romand, étrennes littéraires pour 1898. — F. Payot, éditeur.

Voici le sommaire du *Foyer romand* de cette année : Chronique romande, par Gaspard Vallette ; Vinet, étudiant, par Ernest Combe. Une troupe de passage, par Eugénie Pradez. Celui qui revient, drame en vers, par Virgile Rossel. A propos d'un centenaire, par Alfred Ceresole. Au pied du Jura, par Edouard Rod. Villégiature japonaise, par Paul Seippel. L'avare du hameau, par Louis Courthion. Poésies de Ribaux, Marie Durand, Warnery, etc., etc.

Qu'ajouter à cette brillante énumération ? Prix 3 fr. 50. Le volume les vaut bien.

Vertfontaine, par J. GRANDJEAN-ROUX. — Neuchâtel, Delachaux et Niestlé.

Voici un livre écrit sans prétentions au style et où les événements historiques du canton de Vaud dans les premières années du siècle servent de cadre à un roman. Ce n'est pas à dire qu'un volume d'histoire pure ou un roman seulement ne serait préférable, mais l'auteur a cru bien faire en mêlant les genres. Son nouveau-né se lira tout de même, comme tant d'autres volumes qui voient le jour en notre pays romand, où le nombre des auteurs s'accroît que c'est un plaisir... pour les imprimeurs.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
Des 25 novembre 1897

Recensement de la population en Janvier 1897
1897 : 31,157 habitants,
1896 : 30,271 »
Augmentation : 886 habitants.

Naissances

Fivaz, Albert-Gaston, fils de Georges-Henri, horloger, et de Ida née Perret, Vaudois.

Promesses de mariage

Hänni, Jean Ernest, horloger, et Schnegg, Emma-Antoinette, tailleur, tous deux Bernois.

Jeanbourquin, Paul-Xavier, boitier, et Wittwer, Ida Maria, horlogère, tous deux Bernois.

Mariages civils

Taillard, Louis Aurèle, remonteur, Bernois, et Ravelli, Cécile-Marie, horlogère, Italienne.

CERCUEILS petits, dep. Fr. 3.—
moyens, » » 7.—
grands, » » 14.50
Tachyphages Fritz Courvoisier 56a
Renseignements auprès de 6374-22
MM. JULES DUBOIS, préposé aux Inhumations et MATHIAS BAUR, r. de la Chapelle 6.

Demandez les échantillons
★ Pour l'automne et l'hiver vous obtiendrez du Commerce d'expédition de Draps (Miller-Mosmann), à Schaffhouse, suffisamment d'étoffe, excellentes marchandises modernes, pour un habillement complet de monsieur déjà à fr. 7.80 ; pour un pantalon, à fr. 2.90 ; pour un vêtement de garçon, à fr. 3.90 ; pour un paletot, à fr. 6.40 ; pour un manteau de pluie pour dame, à fr. 7.90 ; pour une cape col, à fr. 4.50. 16728-2
Les plus fines nouveautés pour habits de messieurs, à fr. 11 et 12 fr. m.

39 ct. le mètre
Echantillons franco.
Tableaux de modes coloriés gratis.
Ettinger & C^{ie}, Zurich.

L'administration du Tra- ducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds, envoi gratis et franco un numéro spécimen à chaque personne qui en fait la demande.

Imprimerie A. COURVOISIER, Chaux-de-Fonds

BANQUE FÉDÉRALE

(Société anonyme)

LA CHAUX-DE-FONDS

COURS DES CHANGES, 26 Novembre 1897.

Mes sommes aujourd'hui, sauf variations importantes, se règlent en compte-courant, ou au comptant, mais 1/2 % de commission, de papier bancaire sur :

	Est.	Cours
Chèque Paris	100	46 1/2
Court et petits effets longs	2	100 46
3 mois acc. françaises	2	100 46 1/2
3 mois min. fr. 3000	2	100 46 1/2
Chèque min. L. 100	3	25 31 1/2
Court et petits effets longs	3	25 30
3 mois acc. anglaises	3	25 30
3 mois min. L. 100	3	25 30
Chèque Berlin, Francfort.	5	124 33 1/2
Court et petits effets longs	5	124 33 1/2
3 mois acc. allemandes	5	124 40
3 mois min. M. 3000	5	124 42 1/2
Chèque Gênes, Milan, Turin	5	95 60
Court et petits effets longs	5	95 60
3 mois, 4 chiffres	5	95 65
3 mois, 4 chiffres	5	95 80
Chèque Bruxelles, Anvers	3	100 42 1/2
3 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2	100 35
(Non acc., bill., mand., 34 et ch.)	3 1/2	209 75
Chèque et court	3	209 80
2 à 3 mois, traites acc., 4 ch.	3 1/2	2 9 75
(Non acc., bill., mand., 34 et 4 ch.)	3 1/2	2 9 75
Chèque et court	4	240 90
Petits effets longs	4	240 90
3 à 3 mois, 4 chiffres	4	240 30
New-York	5	5 20 1/2
Swisse ... Jusqu'à 4 mois	4 1/2	pair
Billets de banque français		100 43 1/2
allemands		124 35
russe		3 67
autrichiens		240 70
anglais		25 80 1/2
italiens		95 50
Repeçons d'or		100 50
Souverains		25 27
Plèces de 20 marks		24 87

AVIS de la PRÉFECTURE de la CHAUX-DE-FONDS

L'adjudication par enchères publiques des trois tronçons 4, 5 et 6 de la Pêche du Doubs pour une nouvelle période de trois ans, commençant le 1er janvier 1898, aura lieu à la Préfecture, le Samedi 18 Décembre 1897, à trois heures précises du soir.

La Chaux-de-Fonds, le 25 Nov. 1897.

Le Préfet,

17761-3 N. DROZ-MATILE.

AVIS

Le soussigné prévient sa nombreuse clientèle et le public en général, qu'il a transféré son

ATELIER DE FERBLANTERIE
Rue des Granges 11

Spécialité de Couleuses et Caisses à cendres. Rhabillages de cuisine en tous genres. Etamage sur cuivre et fer.

Par un travail prompt et soigné et des prix modérés, il espère mériter la confiance qu'il sollicite. 16982-1

Se recommande, Louis TANARI.

A la même adresse, à vendre à bas prix un beau feuillet en bois dur, à dix personnes.

L'Art du Découpage

Spécialité d'articles et d'outils pour le découpage du bois. — Dessins Fumel, Lorin et Barelli. — Machines à main et à pied. — Bois de choix et de toutes dimensions. — Accessoires pour le montage des objets. 16684-26

E. KLIEBES

39, rue de l'Entrepôt, GENEVE.

— Prix-courant gratis et franco. —

A LOUER

Pour le 23 avril 1898 :

Demaiselle 9. Des LOCAUX à l'usage de magasin d'épicerie ou pour tout autre commerce, avec logement. 17121-4*

Industrie 18. Un 2^{me} étage de 4 pièces, corridor fermé, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 17122-4*

De beaux LOCAUX à l'usage de café-brasserie, avec ou sans logement. 15960-9*

de suite

Rue Fritz-Courvoisier 38a un rez-de-chaussée de 2 pièces, cuisine et dépendances, bien exposé au soleil. 16666-6*

S'adresser à l'Etude

A. Monnier, avocat
Rue Neuve 6 (entrée par la Place du Marché).

A LOUER

pour cas imprévu et pour la St-Georges 1898, un beau LOGEMENT de 4 pièces au soleil, avec jolies dépendances, belle grande cour et jardin, buanderie, eau et gaz installés, conviendrait pour fabricant d'horlogerie. Cet appartement est situé dans une maison moderne du quartier de l'Ouest. — S'adresser pour le visiter rue du Temple Allemand 53, au 1^{er} étage. 17573-11

Lait stérilisé des Alpes Bernoises

Seul lait pour enfants offrant parfaite sécurité. — Dans toutes les pharmacies.

H-518-Y

2210-4

Étrennes pratiques

La nouvelle machine à coudre « SINGER » à Canette centrale (Brevet suisse N° 2575) constitue un

Cadeau utile

entre tous, car sa simplicité la rend d'un usage si facile qu'un enfant peut l'actionner; c'est un

Présent agréable

pour la famille qui peut avec elle accomplir une foule de travaux, même la broderie artistique; c'est un

Outil indispensable

pour l'ouvrière et pour l'ouvrier, par sa rapidité et sa durée.

Payable par termes

ou avec fort escompte au comptant, en tous modèles à pied H-0000-C ou à main. 17759-4

Compagnie „ Singer

Rue Léopold Robert 37.
La Chaux-de-Fonds.
Place du Marché, Neuchâtel.

Au Dépôt de MACHINES à COUDRE rue de la Demoiselle 41, la Chaux-de-Fonds

On trouvera toujours un beau choix de MACHINES A COUDRE des meilleurs systèmes, entr'autres la DAVIS AMERICAINE avec entraînement vertical, la plus simple, la plus pratique à ce jour; elle n'a pas d'égal pour confectionner les remplis, pour ganser, soutacher, ourler, broder, pour les travaux de fine cordonnerie, de couturière ou de tailleur, aussi bien que pour les besoins de l'industrie en général. — Sérieuse garantie. — Conditions de paiement 5 à 10 fr. par mois. Escompte au comptant; Réparations de tous les systèmes (spécialité). Fouritures et pièces de rechange pour toute machine; aiguilles en tous genres. 17617-24
Se recommande, Louis HURNI, mécanicien.

LES

17824-4

HUILES de FOIE de MORUE fraîches

d'importation directe, en qualités supérieures comme les années précédentes, sont arrivées

Droguerie E. Perrochet fils

Rue du Premier-Mars 4, en face de l'Hôtel du Guillaume Tell
La Chaux-de-Fonds

Grand choix de

Confections

pour Dames et Fillettes

Rotondes

Collets

JAQUETTES

Mantes etc.



MAGASINS DE L'ANCRE

AVIS

Toutes nos confections sont de bonne qualité. La grande vente que nous en avons journellement nous permet de les vendre à prix très avantageux. 15118 1

Grande Vente d'Horlogerie et de Matériel d'atelier

Avis aux Fabricants d'Horlogerie et aux Rhabilleurs

Pour cause de changement de domicile, le citoyen Louis FRÉCHELIN fera vendre par voie d'enchères publiques, le lundi 6 décembre 1897, dès les 9 heures du matin, dans sa maison rue des Vernes n° 13, à COLOMBIER, le mobilier et le fonds d'horlogerie dont le détail suit :

Un bureau ministre bien conservé, 1 coffre-fort, 1 pupitre, une layette de 10 grands tiroirs, contenant des fournitures diverses pour pièces genre américain, une layette de 72 petits tiroirs contenant des fournitures diverses, spécialement pour rhabilleurs, 1 lanterne pour montres, 15 chaises à vis, 1 chaise de bureau, 2 burins fixes à engrenages, 1 forte machine à arrondir, 1 compas planteur, 2 tours à pivoter, 2 compas aux engrenages, 6 valises pour cartons d'horlogerie, des quinquets à gaz et à pétrole, 1 petit balancier pour les frappes, étaux, tours à tourner, outils à planter, 1 machine à fraiser les fourchettes, outils divers, etc.

38 dz. finissages, remontoirs 20 lig. Boston, lépines et savonnettes Fontainemelon, 25 douz. fin. rem. sav. 20 lig. Boston, 6 dz. fin. rem. l'ép. 20 lig. Boston, 16 1/2 dz. fin. 20 lig. sav. rem. Elgin, 24 dz. fin. 18 lig. Congress à clef, 11 dz. fin. 16 et 18 lig. Congress avec assortiments, 11 dz. fin. rem. l'ép. Elgin, 18 dz. fin. 17 lig. 1/4 plat, à clef genre anglais, 10 1/2 dz. fin. 20 lig. à clef Elgin, 1 dz. fin. 20 lig. rem. nickel, 3 1/2 dz. fin. 19 lig. Boston, 4 dz. fin. 18 lig. calottes, 1 dz. fin. 18 lig. à clef ligne droite à points, 1 dz. fin. 18 lig. à clef ponts laiton, 1 1/2 dz. fin. 18 lig. à clef ponts nickel, 3 1/2 dz. fin. 20 lig. Elgin sertis, 17 dz. Congress 16 et 18 lig. à clef échapp. faits, 19 1/2 dz. fin. 16 lig. à clef 1/4 plat, genre anglais ancre de côté, 3 dz. fin. Boston 19 lig. à clef échapp. faits, 3 dz. fin. rem. l'ép. 19 lig. droite nickel échapp. faits, 1/2 dz. mouvements 12 lig. à clefs chinoises échapp. faits, 1/2 dz. 19 lig. clef 1/4 plat, anglaises échapp. faits, 1/2 dz. mouvements 15 lig. clefs levées visibles, nickel, échapp. faits, 2 1/2 dz. fin. 18 lig. ctf, 1 dz. mouvements 18 lig. cyl. rem. l'ép. échapp. faits, plusieurs cartons finissages divers, 7 1/2 dz. boîtes l'ép. ram. 20 lig. finies nickelées, 1 1/2 dz. sav. 20 lig. rem. finies nickelées, environ 40 dz. boîtes sav. 20 lig. brutes.

Une petite bascule avec poids, plusieurs jeux de fenêtres partie chêne et partie sapin, provenant de transformation, une auge en granit et quantité d'autres objets dont le détail est supprimé.

Les amateurs peuvent visiter dès maintenant en s'adressant au propriétaire, Colombier, le 18 novembre 1897. 17325-4

HALLE AUX TISSUS

7, Rue du Grenier 7

Afin d'activer la vente de mes marchandises, j'offre à ma bonne clientèle, ainsi qu'au public en général, des **tissus de première fraîcheur**, qui seront vendus avec un **rabais de 25 p. c.** meilleur marché que le prix de revient.

La liquidation devant être complète et définitive, que chacun profite au plus vite de cette unique occasion.

ENCORE UN GRAND CHOIX DE

Robes, Toiles, Draps

pour Confections, etc.

La maison est à vendre ou, à défaut, le local est à louer pour fin décembre ou 23 avril prochain, au gré de l'amateur, l'agencement y compris. 15070-11

DEMANDEZ PARTOUT LES

FLOCONS DE MAÏS HECKER

pour poudings et potages pour enfants.

Le paquet d'une livre à 85 cent.

Echantillons et recettes gratuitement et franco par 17258-9

J.-A. BEUGGER, Bâle.

La Confiserie WEILENMANN

103, Rue du Temple-Allemand, 103
recommande p^r la saison :

-Vermicelles -Vacherins -
TOURTES-MOKAS
Gâteaux aux fruits en tous genres.

CORNETS et MERINGUES
CHOUX anglais à la crème

Grand choix de 16872-19
Pièces à 5 et 10 ct.
On porte à domicile

Le magasin est ouvert le dimanche de 7 h. à 11 h. et de 5 h. à 8 h. le soir.

Fromages

Grand choix de fromages de la Chaux-d'Abel, première qualité, de 20 à 50 livres p^r pièce, ainsi que de la Gruyère et de l'Emmenthal. Prix modérés. 16890-1
Se recommande, **Ch. HACHEN**
rue des Granges 6.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE

Ed. Schneider
4 - RUE DU SOLEIL - 4.

Téléphone

Toujours bien assorti en viande d'extra qualité :

BŒUF, première qualité, à 80 c. le demi kilo.
Beau GROS VEAU, à 70 et 75 c. le demi kilo.
PORC FRAIS, à 80 c. le demi-kilo.
PORC salé et fumé à différents prix.
Beau jeune MOUTON.
Toujours grand choix de 17487-4

Lapins frais
CHOUCRROUTE et **SOURIÈRE**, à 20 c. le kilo.
Je me recommande vivement à mes amis et connaissances et au public en général.

Ed. Schneider.
3 pour cent d'escompte à toute personne demandant un carnet.

BUREAU
Henri Vuille & Ch.-Oscar DuBois
GÉRANTS
RUE ST-PIERRE 10

A louer pour le 23 avril 1898
Alexis-Marie-Piaget 49, 51, 53. Appartements modernes de 3 pièces, bout de corridor éclairé et dépendances.
Boulevard de la Fontaine. Appartements de 4 et 5 pièces, balcon et jardin. Prix modérés.
Nord 155. 1^{er} étage, 2 pièces et dépendances.
Doubs 139. 1^{er} étage, 3 pièces et dépendances avec balcon.
Temple-Allemand 103. 2^{me} étage, 2 pièces et dépendances.
Progrès 119a. 2^{me} étage, 3 pièces, corridor et dépendances. 17142-5

Chaque objet porte la marque de fabrique

P. K. Z.



MANUFACTURE SUISSE

Confection pour Hommes et Enfants.
Seule fabrique de Vêtements dont les Produits ont obtenu la

Médaille d'Or
à l'Exposition Nationale Genève 1896.
Préférable à tout produit de l'étranger par son excellente exécution et sa coupe élégante. En vente dans les meilleurs magasins de Confections.

A LOUER
de suite
Grenier 22 : Un pignon de 4 pièces et cuisine, bien exposé au soleil et pouvant être utilisé pour appartement ou atelier, et un sous-sol d'une chambre et cuisine. 17506-3
S'adresser au bureau du notaire A. Quartier, rue Fritz Courvoisier 9.

Boucherie et Charcuterie

E. Arnoux
17, Rue du Parc 17.

Beau gros VEAU

à 70 et 75 c. le demi kilo.
Toujours bien assorti en marchandises de première qualité.

Bœuf, Mouton, Porc frais

salé et fumé, etc.
17649-2
Se recommande.

— TÉLÉPHONE —

Fûts vides

à pétrole et à huile
sont constamment achetés aux prix les plus élevés du jour par H 5258 q 16442-1
K. TRENDLE, Holbeinstrasse 20, Bâle

Union Chrétienne de Jeunes Gens
BEAU-SITE

Un COURS DE FRANÇAIS à l'usage des jeunes gens allemands, sera ouvert à Beau-Site, à partir du Lundi 29 Novembre, de 5 à 7 h. du soir. Tous les jeunes gens désirant y participer, sont priés de prendre des renseignements auprès de M. Kohly, inspecteur des apprentissages. Bureau du Contrôle, et auprès de M. J. Vuilleumier, rue de la Demoiselle 49.
17706-2 Le Comité.

LA VENTE
en faveur de la
Mission de CHRISCHONA

(PRÈS DE BALE)
aura lieu D. V., le **Mardi 7 Décembre** dès 10 h. du matin, à la **Chapelle Morave**.
Exposition des objets, lundi 6 décembre, de 7 à 9 1/2 du soir.
Les dons seront reçus avec reconnaissance chez M. F. Rubin, évangéliste, rue de l'Envers 30. 17250-4

Ouverture de la
Creche de l'Abeille
99, RUE du TEMPLE ALLEMAND 99,
le 1er Décembre 1897.

Les demandes d'admission sont reçues dès maintenant par Mme Anna Ducommun-Robert, présidente, rue du Grenier 20, de 1 1/2 à 2 heures. 17278-1

Leçons
DE
Mandoline, Mandole Milanaises et
Guitare.

M^{lle} Marguerite MONNOT
élève diplômée du célèbre professeur ALFIERI, de Milan, se recommande pour des leçons. S'adresser rue de la Serre n° 47, au 2^{me} étage. 14727-1
Diplôme à disposition.
Dépôt d'instruments de fabrication italienne.

Alcool de Menthe Faul

Marque de fabrique inscrite au bureau fédéral de la propriété intellectuelle.
Prix du flacon: 1 fr.
Médailles et diplômes aux Expositions.
Ce produit, d'exquise qualité, se recommande par son prix modéré qui le met à la portée de toutes les bourses; en effet, les flacons d'Alcool de Menthe Faul contiennent le 30% environ de plus que les autres marques, qui se vendent 1 fr. 50 à 2 fr. Souverain contre les indigestions, maux de cœur, migraines et pour l'hygiène de la bouche et des dents. — **Dépôt dans toutes les Pharmacies.** 17229-12

Neuchâtel:
Restaurant-Pension de Tempérance
A. ELZINGRE
Rue St-Maurice 4
(Vis-à-vis de la Brasserie Strauss)
Restauration à toute heure
Service prompt et soigné.
Salles particulières pour Dames, Familles et Sociétés. 13165-83

OCCASION!
A vendre un grand choix de
Modèles de peinture
usagés et collections nouvelles ainsi que plusieurs articles fantaisie en liquidation pour la peinture à l'huile et l'aquarelle. — M^{lle} B. Favre, rue Léopold-Robert 58, 2^{me} étage. H-2496-c 14313-17*

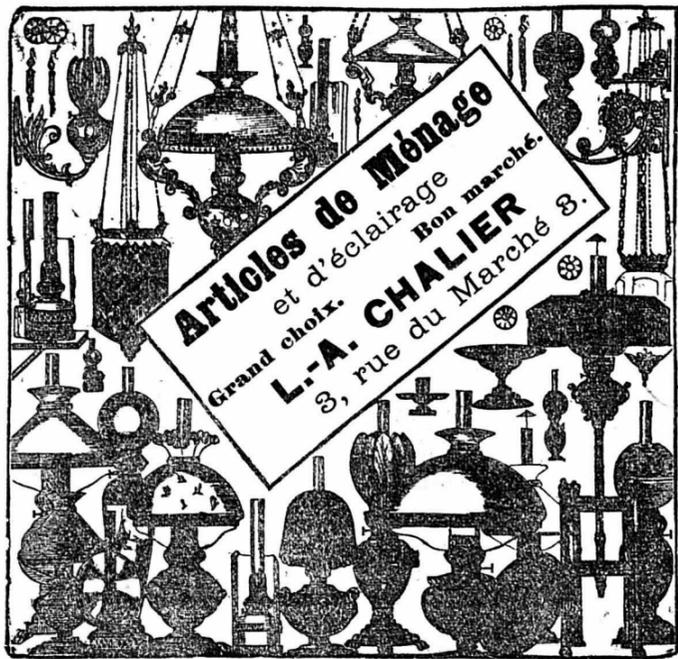
Un microscope gratis
grossissant 500 fois (pour trichines, etc.), est ajouté à chaque cent de cigares façon allemande, de 7 c. à 3 fr. Garantie: Reprise de la marchandise.
15292-3 S. BUCHS, St-Gall.

L'assortiment des
Articles d'hiver
est au complet 1437-59
Au Bazar Neuchâtelois
Capes. Bérêts.
Casquettes. Echarpes.
Pantoufles. Camisoles.
Gilets de chasse.
Pèlerines. Gants.
Nouveautés en
Chapeaux de Feutre
MODES & CORSETS
Escompte 3 p. cent

Grande Liquidation

au prix de facture
16, Rue de la Balance 16

L'administration de la masse en faillite L. Bloch-Lévy, rue de la Balance 16 fera vendre, au prix de facture, toutes les marchandises en magasin, savoir:
Un grand choix d'étoffes pour robes, unies, fantaisies et noires, de tous prix.
Couvertures de laine fantaisie, grande taille, depuis fr. 7.80.
Tapis de table, descentes de lit.
Un beau lot de soieries fantaisies et noires, à très bas prix.
Cronnes meuble, depuis 40 ct. le mètre.
Draperies, flanelles, molleton coton, nappages, serviettes, cotons de tabliers, couteil lit, corsets, linges éponges, essuie-services, toile blanche et écarue pour chemises et draps, guipures crème et blanc pour petits et grands rideaux.
Mouchoirs de poche blancs et couleurs. H-2984-c 17369-4
Office des faillites, H. HOFFMANN.



Grand déballage

JEUX ET JOUETS D'ENFANTS

et Articles pour Arbres de Noël
Choix immense
Magasin spécial
19, Rue Léopold-Robert 19
17371 (Succursale du Grand Bazar Parisien)

Porte-plume à réservoir « Constant »

le meilleur de tous, fermé hermétiquement, absolument propre, plus de taches d'encre.

Tire-ligne à réservoir « Constant »

excessivement pratique pour ingénieurs et techniciens, peut servir des jours entiers, une fois rempli. La pointe se remplit automatiquement et très proprement.
Se trouvent à la Librairie A. Courvoisier, La Chaux-de-Fonds, et chez Bickel-Henriod, Neuchâtel.

Prospectus gratis et franco sur demande.
Les seuls primés à Genève.
The « Constant » Fountain Pen & Ink Co., Zurich, Gotthardstrasse 54, Enge. 10998-13

Boucherie-Charcuterie
A. ZIMMER
Place DuBois.

Première qualité, **Bœuf, Veau, Porc, Mouton.**

Tous les jours, bien assorti en Charcuterie fine. — Cervelas et Gendarmes, à 15 c. Saucisses de Vienne, à 20 c. la paire. Saucisses de Francfort, à 50 c. la paire. — Tous les Mardis matin, BOUDIN, et Saucisses au foie allemandes.
CHOUROUTE de première qualité.
14074-15 Se recommande, A. Zimmer.

Bureau
Henri Vuille & Charles-Oscar DuBois
GÉRANTS
10, rue St-Pierre 10

Pour cas imprévus, à louer de suite ou pour époque à convenir:
Terreaux 11. APPARTEMENT de 3 pièces avec cuisine et dépendances, plus un LOCAL pouvant être utilisé comme atelier de peintre gypseur ou tout autre commerce quelconque. 17584-7

A louer pour Saint-Georges 1898 un bel appartement de 3 pièces avec corridor et dépendances, 2^{me} étage, au grand soleil, dans une maison d'ordre, rue de la Demoiselle, à proximité du Colège Industriel.
S'adresser à M. Victor Brunner, rue de la Demoiselle 37. 17554-5

LAIT STÉRILISÉ
de la Société d'Industrie laitière
Yverdon 17397-5

Le meilleur aliment pour enfants en bas âge et personnes soumise au régime du lait et souffrant de l'estomac.
Qualité supérieure garantie, recommandé par MM. les médecins.
DEPOT:
Droguerie E. PERROCHET fils
4, Rue du Premier-Mars 4
* LA CHAUX-DE-FONDS *

LAIT

On demande de suite pour un magasin un fournisseur de bon lait. — Adresser les offres avec prix case postale 390. 16990-1
Regain. A vendre du regain 1^{re} qualité, bien récolté. — S'adresser rue de la Paix n° 97, au 2^{me} étage. 17402

Articles de Peinture

Couleurs à l'huile.
Couleurs à l'aquarelle.
Couleurs pour l'émail.
CHASSIS.
Toile et papier p^r la peinture à l'huile.
Cartons préparés pour l'aquarelle.
Papiers Whatmann et Canson.

Modèles de Peinture

Grand choix de CARTES Whatmann et Ivoire pour l'aquarelle à la 16251-8

Librairie H. Baillo
CHAUX-DE-FONDS

Installation et Réparation

de 16381-2
SONNERIES ELECTRIQUES
Posage de Téléphone et Porte-voix.
Installation de Sonneries pour appartements, depuis 10 fr.
OUVRAGE GARANTI
Devis et Plans sur demande
Se recommande, H 2897 c
J.-B. Schwaab, Terreaux 16

LOGEMENTS

pour St-Georges 1898
Paix 79. 1^{er} étage de 3 pièces et alcôve. 570 fr.
Progrès 99. 2^{me} étage de 3 pièces. 470 fr.
Progrès 101. 1^{er} étage de 3 pièces. 460 fr.
Progès 103. Rez-de-chaussée de 3 pièces. 440 fr.
Demoiselle 111. Pignon de 2 pièces. 360 fr. 17380-4
Boul^d de la Fontaine 24. Rez-de-chaussée de 3 chambres à 2 fenêtres. 500 fr. 17381
Serre 103. 3^{me} étage de 3 pièces. 500 fr. 17382
Temple-Allemand 95. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 375 fr. 17383
Jaquet-Droz 14a. 2^{me} étage de 2 pièces. 300 fr. 17384
Doubs 157. Pignon de 2 pièces. 360 fr. 17385
S'adresser à M. ALFRED GUYOT, géant d'immeubles, rue du Parc 75.

Etude Ch. BARBIER, not.

19, RUE DE LA PAIX, 19

A LOUER

Pour Saint-Georges 1898:
A.-M. Piaget, premier étage de 3 pièces, alcôve et dépendances. 17740-1*
Progrès 9b, 1^{er} étage de 3 pièces. 16668
Progrès 4, 1^{er} étage de 2 pièces. 16669
Rocher 11. Logement de 3 pièces, pour 450 fr. 15390-13*
Puits 17. Rez-de-chaussée de 2 pièces. 15391
Industrie 7. Premier étage de 3 pièces. 15392
Industrie 10. Troisième étage de 3 pièces. 15393
Terreaux 8. Deuxième étage de 3 pièces. 15394

A louer

pour le 23 avril 1898, dans la maison RUE DU PARC 9, de magnifiques APPARTEMENTS modernes de 4 et 5 pièces, avec corridor fermé, balcon et buanderie, plus un beau MAGASIN avec arrière-magasin, pouvant convenir pour tout genre de commerce.
S'adresser, pour traiter, au bureau de MM. Henri Vuille et Charles-Oscar DuBois, gérants, rue Saint Pierre 10. 16560-1

Seul aliment remplaçant avec économie naturel pour l'élevage des veaux et des porcelets. — Sacs de 5 kil., 3 fr. 25, 10 kil., 6 fr. — Vendu sous le Contrôle du Laboratoire Agricole de Lausanne.
A. Panchaud
Fabricant-Inventeur à VEVEY
Dépôts à la Chaux-de-Fonds chez MM. Guinand & Dupuis, nég.; - Schneider-Nicolet, Fritz. 11331-36

Remonteurs

pièces sacré, demandés pour décembre. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. H-3047 c 17623-1
On demande
pour out de suite, une bonne 17499-2
polisseuse de cuvettes
argent et sachant faire un petit ménage. Bon gage et bon traitement. — S'adr. sous initiales A. B. 1897, Poste restante, Bienne. H 3023-c

On cherche à remettre de suite, dans un centre horloger, une H 8070-r

fabrication d'horlogerie

en pleine activité, jouissant d'une bonne clientèle. Affaire d'avenir pour celui pouvant disposer d'un petit capital. Peu de reprise.
S'adresser par écrit sous chiffres K. 8070 J. à l'agence Haasenstein & Vogler, St-Imier. 17702-1

APPRENTI DE BANQUE

La Banque Fédérale (s. a.) à la Chaux-de-Fonds, demande un apprenti. 17498-1

MOUVEMENTS

On demande à acheter d'occasion de forts lots de mouvements plantés, ancre et cylindre, spécialement en grandes pièces lépines et savonnettes, qualité bon courant et soignée. 12972-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Yverdon-les-Bains

PENSION-FAMILLE

Chambres confortables. — Table soignée. Grand jardin et ombrages.
Prix très modérés. — S'adresser Case postale 2277. Yverdon. 11155-33*

Argent à gagner

en achetant d'occasion une jolie Maison neuve, magnifiquement située dans une localité du Val de Ruz, station de chemin de fer à proximité de tous centres industriels. Entrée en jouissance printemps 1898. Petit capital. Grandes facilités d'acquisition. — S'adresser en écrivant sous chiffres H. C. 1040, Poste restante Cernier. 17760-5

A vendre

un chien d'arrêt, race braque, bien dressé et bon pour la garde.
Un chien St-Bernard, âgé de trois mois.
S'adresser fabrique Schmid. 17646-2

VINS D'ESPAGNE

	Verre perdu	le litre
Malaga doré, vieux		Fr. 1,65
» » très vieux		» 2,—
» noir		» 1,80
Madère très vieux		» 2,20
Oporto » »		» 2,40
	Sans verre	le litre
Montagne, excellente qualité		» 0,40
Rosé, très fin		» 0,45

J. LEDERMANN-SCHNYDER

14628-4 RUE DE LA SERRE 61
On porte à domicile. — Téléphone.

Pinces à plomber et plombs
AWALLER, RUE LÉOP-ROB 30

Changement de domicile

L'Atelier de couture de
M^{lle} C. MOOR
anciennement rue Léopold Robert 19, est transféré rue de la Paix 15, au 3^{me} étage. 16991-1

A louer

pour Saint-Georges 1898
ou avant, un grand appartement moderne de 5 pièces, cuisine et dépendances, situé rue Léopold-Robert. Buanderie dans dans la maison. 15016-16*
S'adresser rue Léopold Robert 70, au rez-de-chaussée.

Modes

Spécialité d'Articles genre courant et de bonne qualité.
CHAPEAUX FEUTRE garnis, p^r dames et fillettes, dep. 1 fr. 95.
FORMES en tous genres, depuis 95 c.
PLUMES - AIGRETTES - RUBANS
Bel assortiment de PELUCHES toutes nuances, qualité tout soie pour modes et confections, à 3 fr. 95 le mètre.
Voilettes, Dentelles, Fleurs.
FOURNITURES pour Modistes
AL 13442-251
Grand Bazar du
Panier Fleuri

Maison de Vente par Acomptes
F. Crombac
 Berne 27, Rue de l' Arsenal 27 Berne

Pour fr. 20. 1^{er} versement, fr. 3. Acompte, fr. 4 p^r mois. Confection pour hommes et dames.
 » » 40. » H-4185-Y, 5. » » 5. » Etoffes Nouveautés pour Robes. 17779-2
 » » 100. » » 10. » » 10. » Chaussures, etc.
 Echantillons chez A. Klopfenstein, Quai du Bas 9, Bienne.

GRAND RESTAURANT
 de
Gibraltar

DIMANCHE 28 NOVEMBRE
 à 8 h. après midi
 Grande Soirée Familiale
 MUSIQUE SCHEURER
 17755-2 Se recommande.

Restaurant GOSTELY
 place de l'Ouest et rue du Parc 33

Dimanche 28 Novembre
 H. 3073-c à 7 1/2 h. du soir 17756-2

CIVET de Lapin Volailles

Vins de premier choix.

Emprunt. On demande à emprunter 2500 fr. contre obligations de la Ville de Paris en garantie Intérêts 5%. — S'adr. sous M. H. 17778, au bureau de l'IMPARTIAL. 17778-3

La place de desservant
 du Cercle du Sapin

de la Chaux-de-Fonds, est mise au concours pour le courant de décembre; entrée en fonctions à convenir.
 Les tenanciers ou tenancières qui désirent postuler, peuvent prendre connaissance du cahier des charges auprès de M. Fritz Ducommun, rue du Nord 111, tous les jours, entre 2 et 4 h. de l'après-midi. — Les soumissions devront être adressées au «Comité du Cercle du Sapin». H-2892 c 17776-3

Rue Fritz Courvoisier 5
 OUVERTURE d'une
Laiterie

LAIT garanti pur, provenant d'une des meilleures fermes à proximité de la ville.
 BEURRE frais, gros et détail. Arrivages journaliers.
 BEURRE de TABLE, à 1 fr. 40 le demi kilo. Qualité extra, ayant obtenu une récompense à l'Exposition de Genève, à 1 fr. 50 le demi-kilo.
 BEURRE en mottes, à 1 fr. 30 et 1 fr. 35 le demi kilo. Prix spéciaux pour magasins.
 FROMAGE gras, à 90 c. le demi-kilo.
 FROMAGE maigre, à 50 c. le 1/2 kilo.
 SERET, à 20 c. le demi-kilo. 17757-10
 On porte à domicile. Se recommande.

Affaire exceptionnelle

Pour cause de départ, à vendre un atelier de monteurs de boîtes au grand complet, avec force motrice. Plusieurs machines à tourner les boîtes, un banc de laminoir avec 4 laminoirs, dont un à côches, deux à plaques et un à passées, avec tout l'assortiment de rouleaux, un grand laminoir à plaques, deux balanciers à emboutir, 3 balances, un atelier de mécanicien bien outillé avec toutes les estampes pour boîtes fantaisie et ordinaires défilant toute concurrence jusqu'à ce jour, un moteur à gaz, 2 coffres-forts, plus différentes choses dont le détail serait trop long. Prix très avantageux. L'acheteur pourrait reprendre le local à volonté, place pour 25 à 30 ouvriers.
 S'adresser par écrit sous F. F. 17775, au bureau de l'IMPARTIAL. 17775-3

Occasion exceptionnelle!

A vendre à très bas prix, un beau fourneau inextinguible. 17777-3
 S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer

pour Saint-Georges 1898, rue Léopold Robert 76, deux rez-de-chaussées de 3 pièces, avec alcôve et dépendances.
 S'adresser même adresse, au premier étage. 17753-15

Avis aux fabricants d'horlogerie!

Un horloger expérimenté se recommande pour le décollage et l'achevage en tous genres. — S'adresser rue de la Ronde 19, au 1^{er} étage. 16975

LE JEU FAVORI DES ENFANTS

Quel est le meilleur Cadeau pour la Jeunesse?

Pour tous ceux qui connaissent les Boîtes de Construction «A L'ANCRE», qui ont vu avec quelle ardeur les enfants de tout âge et de tout tempéraments s'adonnent à ce jeu, la réponse s'impose d'elle-même. Ces boîtes sont une source de distractions saines et instructives et offrent des ressources précieuses pour les longues soirées d'hiver. Les lettres élogieuses de parents, de professeurs et d'autres personnes compétentes, rendent un éclatant témoignage à ces jeux intéressants, aussi bien pour les jeunes que pour les adultes.

Les Boîtes de Construction A L'ANCRE

sont en pierre et les pièces cassées ou perdues peuvent être remplacées. Ces jeux sont en vente, au prix de fabrique, en plusieurs grandeurs, depuis fr. 1.50 jusqu'à 12 fr.

à la **Librairie A. COURVOISIER**

Place du Marché, LA CHAUX-DE-FONDS

Les Casse-tête «A L'ANCRE», également en pierre, constituent un attrait tout spécial, grâce à la variété inépuisable de figures qu'ils permettent de composer en exerçant la patience; ils sont en vente, à 75 ct. pièce, à la même librairie. — A signaler: Casse-tête persan, Problème du Cercle, Problème de l'Etoile, Œuf de Colomb, Pythagore, Problème de la Croix, Chasse-ennui, Apaise colère, Halte-là, Tourmenteur, etc.



Calorifères à pétrole
 perfectionnés
 économiques et pratiques
 brûlant sans odeur 13305-3

TIROZZI & CIE
 21, Rue Léopold-Robert 21

A LOUER
 de suite ou pour St-Georges prochaine, rue Daniel-JeanRichard 11, au deuxième étage, un beau LOGEMENT composé de 4 chambres, une cuisine avec dépendances.
 Pour les renseignements, s'adresser au bureau de la Brasserie MULLER Frères. 16941

Trousseaux complets
 A. FREYMOND, rue de la Louve 5, LAUSANNE

Toiles fil et coton, Nappes et Serviettes, Esuie mains, Cotons, Cretannes, Coutil matelas, Crins, Plumes et Edredons, Gilets de chasse. — Spécialités Blouses. — Chemises Jäger, Chemises blanches sur mesure, Caleçons, Camisoles, Jupons, Jerseys noirs et couleurs, Corsets. — Laines à tricoter. — Rideaux blancs et couleurs. — Cretannes pour meubles. H-3725-L 4401-8

Convertures de lit laine, blanches, rouges, grises, Jacquart, etc.
 Lits et sommiers élastiques.
REGULATEURS
 en tous genres, garantis deux ans, ainsi que RÉVEILS et PENDULES
Glaces de toutes grandeurs. Chaussures
 Draps pour Vêtements. Tissus en tous genres. Tapis et descentes de lit.
 Conditions de vente: Pour 30 fr., 5 fr. par mois. Pour 50 fr., 6 fr.
 Pour 80 fr., 8 fr. Pour 100 fr., 10 fr.
 Téléphone — Catalogue illustré et échantillons sur demande chez le représentant H.-François GALAME, rue de la Demoiselle 92, au 1^{er} étage.

BUVARD ANGLAIS
 Papeterie A. COURVOISIER
 La Chaux-de-Fonds

Excellente qualité
 en PLUSIEURS COULEURS
 Forte réduction
 par rame, demi-rame et quart de rame.
 Expédition au dehors franco contre remboursement.

REGISTRES en tous genres. Papeterie A. Courvoisier

Immeuble à vendre
 au centre de
LA CHAUX-DE-FONDS

Situation très favorable, construction moderne (deux étages) se prêtant à toute utilisation, transformation, élévation.
 Terrain de dépendances permettant la construction d'un bâtiment annexe, par exemple pour fabrique, magasin, bureaux, etc. H-2737-C 15998-9*
 S'adresser Étude Eugène WILLE, avocat et notaire, rue Léopold Robert 58.

Atelier et Comptoir

A louer de suite ou pour époque à convenir, un grand atelier moderne avec bureaux.
 S'ad au bureau de l'IMPARTIAL. 14657-21*

DÉGUSTATION
 du CACAO et du CHOCOLAT
KLAUS
 dans la Confiserie
G. Rickli Fils
 H-1-J) Rue Neuve. 765-284*

Caoutchouc

Grand choix de
Bretelles, Cois, Poignets
 Qualité supérieure. 14926
J. Lonstroff
 rue Léopold Robert 41, la Chaux-de-Fonds

Boulangerie-Pâtisserie
A. GASS
 23, Rue de la Demoiselle, 23

On trouvera tous les jours des petites Sèches feuilletées, à 10 ct. pièce, ainsi qu'un grand choix de pièces à 5 et à 10 ct. Tourtes, Gâteaux et Vol-au-Vent sur commande. Tous ces articles sont faits au beurre frais. 17439
 Tous les jours, PAIN NOIR excellent.
 Se recommande, A. GASS.

A vendre deux beaux jeunes chiens de garde. Bas prix. — S'adresser rue du Parc 29, au 2^{me} étage, à gauche. 17434-1

Avis au public
 Café - Brasserie ZURICOIS

16, rue D. JeanRichard 16.
 Si vous voulez passer une Soirée agréable, rendez vous au Café Zuricois où chaque jour vous pourrez entendre le 17784-10

Phonographe Edison
 ou le HAUT PARLEUR
 Répertoire au grand complet
 Se recommande, Lucien Schurter.

OCCASION
 pour marchand de vins ou toute autre industrie.

A louer de suite ou pour époque à convenir une grande CAVE, entrepôt et bureau, situés au centre des affaires. S'adresser à M. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 17785-6

A louer pour St-Georges ou avant, un appartement de cinq pièces, dépendances, exposé au soleil. — S'adresser rue de la Demoiselle 14a, au 1^{er} étage. 17490-8

Pour cas imprévu

à louer de suite ou époque à convenir des LOCAUX destinés pour magasin et logements, et auxquels est attaché un poids public.
 Ces locaux bien situés pourraient aussi être utilisés uniquement comme logement et pension.
 S'adresser au notaire A. Bersot, rue Léopold Robert 4. 17381-2

Perruques - Perruques - Perruques

J. Heimerdinger
 Coiffeur-parfumeur
 16, RUE NEUVE 16.

Spécialité de Perruques de Poupées. Grande réduction de prix.
 Perruques pour très grandes poupées, en beaux cheveux naturels, toutes nuances, 2, 2.50 et 3 fr.
 Perruques moyennes, depuis 1 fr. 50.
 Grand choix de PARFUMERIE fine, des premières maisons françaises et suisses.

Prière de s'adresser dès aujourd'hui, afin d'éviter le trop grand encombrement à l'approche des fêtes de Noël. 17497-2

Cours de Peinture
 Huile, Aquarelle, Porcelaine

Atelier de M^{lle} B. Favre
 Rue Léopold-Robert 58

Fournitures complètes pour tous les genres, provenant directement des meilleurs fabricants et aux prix originaux.
 Grand choix d'articles nouveaux et de porcelaine et fayence à peindre des modèles les plus récents.

AVIS — Un four à cuire la porcelaine, système employé dans les écoles d'art et de céramique de la ville de Genève sera prochainement installé.

Photographie à la lumière électrique
 Atelier de pose ouvert de 9 heures du matin à 9 heures du soir. Résultats incomparables. — Prix modérés. 17068-3

LIBRAIRIE A. COURVOISIER
 Place du Marché

PSAUTIERS

de tous prix, depuis les reliures les plus ordinaires jusqu'aux plus riches.
 PSAUTIERS toile et peau de mouton
 PSAUTIERS maroquin soignés.
 PSAUTIERS velours.
 PSAUTIERS peluche, etc.

Livres religieux

CHANTS ÉVANGÉLIQUES.
 Bibles. Nouveaux Testaments.

Commiss. Un commis bien au courant de la comptabilité, cherche place dans un bureau. — S'adresser rue Jaquet Droz 25, au 2^{me} étage. 17765-3

Un jeune homme bien au courant de la comptabilité et de la correspondance, ayant déjà pratiqué pendant 4 ans et possédant de bonnes notions d'allemand, cherche place comme **COMMISS.** — S'adresser rue de la Charrière 18, au 2^{me} étage, après 4 heures de soir. 17754-3

Remonteurs. Deux ouvriers expérimentés travaillant à domicile, entreprendraient encore quelques cartons de démontages et remontages en petites pièces cylindre, depuis 9 lignes. Ouvrage fidèle garanti. 17631-2
S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL.

Un émailleur sérieux et capable, ayant travaillé dans un bon atelier de la localité, demande une place de suite ou pour une époque à convenir; à défaut pour diriger un atelier. — S'adr. sous initiales N. M. 17634, au bureau de l'IMPARTIAL. 17634-2

Assujettie. Une bonne assujettie tailleur pour messieurs et jeunes gens demande une place de suite. — S'adresser rue du Soleil 5, au 2^{me} étage. 17651-2

Sommelière. Une demoiselle demande à se placer comme sommelière dans un bon café; à défaut comme demoiselle de magasin dans une épicerie ou autre commerce. — S'adresser rue du Parc 88, au 1^{er} étage, à droite. 17632-2

Un homme 30 ans, cherche place de magasinier ou emballer; connaît le métier, fort et dévoué. — S'ad. à M. Pettavel rue du Progrès 26. 17651-2

Un jeune homme de 17 ans, fort et robuste, cherche de suite place de domestique ou tout autre emploi. — S'adresser chez M. Edmond Catin, rue du Progrès 119. 17665-2

Commissionnaire. Jeune homme de toute moralité cherche place comme commissionnaire ou garçon de peine. Certificats et renseignements à disposition. — S'adresser rue du Premier Mars 11 A, au magasin. 17628-2

Une personne d'un certain âge, de confiance, sachant bien cuire et connaissant tous les travaux d'un ménage soigné, désire se placer dans une famille sans enfants. Se chargerait aussi de faire des ménages ou des repas. — S'adresser rue du Collège 27 A, au rez-de-chaussée, à gauche. 17633-2

Un bon horloger habile termineur et connaissant les échappements ancre et cylindre, ainsi que les retouches de réglages, énergique et pouvant mener une fabrication d'horlogerie demande place. — Adresser les offres sous G. K. 17494, au bureau de l'IMPARTIAL. 17494-1

Démontages. Une demoiselle désire apprendre les démontages dans un comptoir ou à domicile; apprentissage payé. — S'adresser rue de la Paix n° 71, au pignon. 17485-1

Polisseuse. Une bonne polisseuse de boîtes argent pourrait encore entreprendre deux grosses de boîtes par semaine. — S'adresser rue de la Demoiselle 115. 17474-1

Servante. Une servante sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage soigné demande à se placer au plus vite à la Chaix-de-Fonds. — S'adresser par écrit à Mlle Marie Roth, Evole 53, à Neuchâtel. 17466-1

Journalière. M^{lle} Rosine Guerber, journalière, domiciliée rue du Progrès 93, a transféré son domicile rue de la Demoiselle 75, au second étage, à droite. 17037-1

Acheveur expérimenté pour la montre ou genre anglais et le démontage, est demandé de suite au comptoir Montandon Bandelier, rue du Grenier 5. Capacités et moralité sont exigées. 17769-3

On demande pour une fabrique du Jura vaudois, une personne sérieuse pouvant faire des réglages, débris et rochets. — Ecrire sous L. A. 17763, au bureau de l'IMPARTIAL. 17763-3

Boittier. On demande un **pousser de fonds** pour petites pièces or. — Adresser les offres, sous chiffres R. J. 17744, au bureau de l'IMPARTIAL. 17744-3

Remonteurs. Plusieurs remonteurs p^r Roskopf sont demandés de suite. Travail suivi et bien rétribué. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 17783-3

Un bon finisseur est demandé de suite à l'atelier Etienne Hofmann, à Bienne. 17745-3

Polisseuses. On demande deux ouvrières polisseuses de boîtes or sachant bien leur métier et ayant l'habitude du léger, ainsi qu'une apprentie. Entrée de suite. 17781-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille pour s'aider au ménage. Place stable. 17780-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprenti. On demande un jeune garçon ou une jeune fille sachant limer et tourner pour apprendre les démontages ou à défaut un assujetti démonteur et remonteur. — S'adresser rue de la Demoiselle 90, au 2^{me} étage, à droite. 17764-3

Jeune homme. On demande de suite un jeune homme pour porter le pain. 17782-3
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Une jeune fille de toute moralité est demandée de suite p^r aider dans un ménage. — S'adresser rue du Parc 45, au 1^{er} étage 17347-3

Graveurs. On demande deux bons ouvriers graveurs pour le mille-feuilles. — S'adresser à l'atelier E. Allement, rue des Fleurs 13. 17627-2

Monteur de boîtes. On demande un bon ouvrier **ACHEVEUR de boîtes or.** — S'adresser à La Coopérative, Eggmann, Wyss & Co, rue Saint-Pierre 2. 17693-2

Aiguilles. On demande pour Bienne de suite deux bonnes ouvrières finisseuses d'aiguilles. Bonne rétribution. 17660-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertissages. On donnerait 12 cartons de sertissages échappements cylindres à faire à domicile à 1 fr. 20 la douzaine. — S'adresser rue du Parc 10, au rez-de-chaussée. 17661-2

Pierriste. On demande de suite un ou une ouvrière pierriste. — S'adresser rue des Fleurs 3, au premier étage. 17663-2

Polisseuse. On demande de suite une ouvrière polisseuse de boîtes pour le léger, ainsi qu'une bonne finisseuse. 17667-2
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Finisseuse. On demande une bonne finisseuse de boîtes or. — S'adresser chez M. Bickart, rue du Progrès 49. 17652-2

Boulangier. Ouvrier boulanger de toute moralité et pouvant travailler seul, est demandé dans la quinzième. S'ad au bureau de l'IMPARTIAL. 17643-2

Servantes. On demande deux bonnes servantes de toute moralité. — S'adresser passage du Centre 5 17690-2
A la même adresse, à louer une chambre à coucher à une personne travaillant dehors.

Apprentie. On prendrait entièrement une jeune fille de 14 à 15 ans pour lui apprendre une partie de l'horlogerie; elle s'aiderait un peu au ménage. — S'adresser rue du Puits 27, au 3^{me} étage, à droite. 17664-2

Jeune fille. On demande de suite une jeune fille libérée des écoles pour aider dans un petit ménage; elle serait rétribuée et nourrie. — S'adresser rue du Progrès 113, au 2^{me} étage. 17666-2

Commissionnaire. On demande pour tout de suite une jeune fille pour faire les commissions après les heures d'école. S'adresser rue de la Demoiselle 73, au 2^{me} étage 17672-2

Journalière. On demande de suite une personne propre et active, pour faire les samedis. — S'adresser rue Léopold-Robert 84, au 2^{me} étage, à gauche. 17642-2

Servante. On demande de suite une servante. — S'adresser rue du Parc 73A, au rez-de-chaussée. A la même adresse, à remettre une CHAMBRE. 17655-2

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon pour faire les commissions. — S'adr. chez MM. Fritz Dubois & Cie, rue Daniel-JeanRichard 30. 17656-2

Une jeune fille libérée des écoles, est demandée pour aider au ménage et faire quelques commissions. — S'adresser rue du Parc 11, au 1^{er} étage, à gauche. 17657-2

Un bon horloger connaissant bien la lanterne et habile aux démontages ancre et cylindres, est demandé de suite dans une bonne maison de la localité. Place stable et bien rétribuée si la personne convient. Certificats de moralité et capacités exigés. — Ecrire sous E. C. 17481, au bureau de l'IMPARTIAL. 17481-1

La Fabrique des Geneveys-sur-Coffrane demande: Une bonne régleuse; 17662-1 Deux bons remonteurs d'échappements. Travail assuré; entrée de suite.

Sommelière. Une demoiselle bien au courant du service et recommandable, pouvant disposer de quelques heures par jour, est demandée de suite au Cercle du Sapin. — S'adresser de 9 à 12 h., au vice-caissier, M. Lucien Droz, rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 17737-1

Graveurs. A l'atelier Zimmermann, rue de la Demoiselle 11, on demande deux graveurs d'ornements. 17503-1

Remonteur habile et consciencieux, travaillant la petite pièce cylindre genre bon courant, trouverait de l'occupation régulière dans un comptoir de la localité. Entrée de suite. 17504-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Gainier. On demande de suite un ou deux ouvriers gainiers, connaissant bien la partie; ouvrage suivi. — S'adresser chez M. Ch. Guyot fils, rue de la Serre 39. 17510-1

Remonteur. On demande un bon remonteur pour grandes pièces cylindre; ouvrage courant et suivi. Entrée immédiate. 17511-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Doreuse. On demande une ouvrière doreuse. — S'adresser rue du Parc 13. 17512-1

Graveurs. Deux ouvriers graveurs sachant faire le mille-feuilles, sont demandés à l'atelier J. Droz, rue de la Serre 55, au 2^{me} étage. 17471-1

Polisseuse. A l'atelier Aug. Heng, rue du Vieux-Cimetière 3, on demande une bonne polisseuse de cuvettes or. 17473-1

Apprentie. On demande une jeune fille intelligente comme apprentie tailleur. — S'adresser rue du Collège n° 50, maison Walter, au 1^{er} étage. 17469-1

Commissionnaire. Jeune garçon ou jeune fille est demandé de suite. A la même adresse, une jeune fille ou bonne trouverait place. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande de suite pour s'aider au ménage une jeune fille active. — S'adresser rue du Parc n° 8, à gauche. 17468-1

Commissionnaire. On demande de suite un jeune garçon comme commissionnaire; bonnes conduites exigées. 17484-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Servante. On demande une bonne servante sachant faire la cuisine et tous les travaux d'un ménage. — S'ad. à Mme Weill, Boucherie Parisienne. 17501-1

Commissionnaire. Jeune commissionnaire libéré des écoles est demandé de suite. Entrée immédiate. — S'adresser au magasin de fournitures d'horlogerie Henri Sandoz, rue Neuve 2. 17502-1

Servante. On demande, dans un ménage de 4 personnes, une bonne servante connaissant tous les travaux d'un ménage. Bon gage si la personne convient. — S'adresser rue du Parc 29, au rez-de-chaussée. 17509-1

Logement. Pour St-Georges, à louer, rue du Premier-Mars, 1 beau logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, situé au 2^{me} étage. — S'adresser à M. J. Fetterlé, rue du Parc 69. 17770-3

Appartement. A louer de suite un appartement de 2 chambres, cuisine, dépendances et jardin. Prix 25 fr. par mois. — S'adresser chez M. Ulysse Hirschy, rue du Four 8. 17772-3

Rez-de-chaussée. A louer pour Saint-Georges 1898 un joli rez de chaussée composé de 2 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, situé rue de la Promenade 7. — S'adresser même maison, au 2^{me} étage. 17746-3
A la même adresse, à louer une belle et grande CAVE.

Rez-de-chaussée. A louer rue de la Demoiselle, dans une maison d'ordre, un beau rez-de-chaussée de 4 pièces, cuisine, dépendances, b. an. aerie, cour et jardin. — S'adresser à M. Guyot, gérant, rue du Parc 75. 17746-3

Chambre. A louer pour le 1^{er} décembre, à 1 ou 2 messieurs travaillant dehors, une très belle chambre meublée, située près de la Gare et de la Poste. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 17747-3

Chambre. A louer pour le 1^{er} décembre une chambre non meublée, située près de la Gare et de la Poste. — S'adresser à M. P. Alcide Pellaton, rue du Parc 84. 17748-3

Local. A louer pour St-Georges 1898, un local de 2 chambres, alcôve et cuisine, employé actuellement pour comptoir. — S'adresser rue Léopold Robert 14, au 1^{er} étage. 17655-11

Logement. A louer de suite ou pour St-Georges 1898 un bel appartement de 7 chambres, 1^{er} étage, rue Léopold-Robert. 16683-5
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A louer un rez-de-chaussée de deux chambres, une grande alcôve, corridor et dépendances, au soleil, Promenade 25A, pour St-Georges 1898. — S'adresser à M. F. L. Bandelier, rue de la Paix 5. 17387-3

Chambre. A louer une belle chambre, au soleil levant, à un Monsieur, avec la pension si on le désire. — S'adresser rue des Granges 4. 17733-2

Chambre. A louer de suite une chambre meublée, à une ou deux personnes de moralité. — S'adresser rue de la Paix 79, au 1^{er} étage, à gauche. 17713-2

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une jolie chambre bien meublée, tout à fait indépendante et au soleil levant. — S'adresser rue du Premier-Mars 12B, au 2^{me} étage. 17638-2

Chambres. A louer de suite 2 chambres meublées ou non. — S'adr. rue du Stand 17, au rez-de-chaussée, à gauche. 17639-2

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Industrie 5, au rez-de-chaussée. 17659-2

Chambres. A louer de suite, dans une maison moderne, à proximité des Collèges et de l'Ecole d'horlogerie, deux belles chambres meublées et bien éclairées. — S'adresser rue du Progrès 37, au 3^{me} étage. 17610-2

Magasin. A louer pour St-Georges 1898 un magasin ayant 2 grandes devantures, situé au centre des affaires. — S'adresser sous initiales A. G. 17229, au bureau de l'IMPARTIAL. 17229-2

Logement. A louer: de suite, 1 logement de 3 pièces, cuisines et dépendances, situé rue de l'Hôtel-de-Ville 3; prix, 50 fr. par mois. — S'adresser au rez-de-chaussée. Pour le 1^{er} décembre, une chambre avec cuisine. — S'adresser à M. Paul Courvoisier « Mon Repos » 11. 17226-2

Pignon. A louer, pour cas imprévu et pour le 1^{er} décembre, un beau pignon de 3 pièces. — S'adresser à M. Georges Zaugg, rue de la Demoiselle 126. 17362-4

Logement. A louer, pour de suite ou plus tard, un beau rez-de-chaussée de 3 pièces, alcôve, corridor et dépendances. — S'adresser rue de la Promenade 19, au 1^{er} étage. 17099-6

Appartements. A louer de suite pour St-Georges plusieurs jolis appartements. — S'adresser à M. A. Pécaut, rue de la Demoiselle 135. 17181-9

A louer de suite 1 appartement de 3 pièces, au 1^{er} étage. Pour St-Georges 1898: 1 appartement de 3 pièces au 2^{me} étage et 1 pignon de 2 pièces. — S'adresser chez M. A. Nottaris, entrepreneur, rue de la Paix 53 bis. 16209-12

Appartement. A louer de suite un appartement de 3 pièces. — S'adresser rue de l'Hôtel-de-Ville 40, à la Boulangerie. 16077-13

A louer pour St-Georges 1898 un beau premier étage au soleil, de 3 pièces, une alcôve, cuisine et dépendances. Buanderie et jardin. — S'adresser à M. G. Perrenoud, rue du Temple Allemand 59. 16245 21*

Bel appartement de 5 pièces, très belle situation, vastes dépendances, cour, jardin, buanderie, est à louer pour Saint-Georges 1898. — S'adresser à M. Alfred Guyot, gérant, rue du Parc 75. 15710-29

Logement. A remettre de suite un logement de 2 pièces, situé aux Epiatures. — S'adresser au café du Marais, Epiatures. 17524-1

Logement. A remettre de suite un logement d'une grande chambre, cuisine et bûcher. — S'adresser Brasserie de l'Avenir, rue Léopold-Robert 18b. 17516-1

Appartement. A louer à des personnes de moralité, pour courant février 1898 ou époque à convenir, un joli petit appartement au soleil levant, composé de 2 chambres, cuisine et dépendances; lessiverie dans la maison. — S'adresser rue du Nord 51. 17239-1

Pignon. A louer pour St-Georges 1898, le pignon de la maison rue St-Pierre 4, composé de 2 chambres, cuisine et dépendances. — S'adresser au magasin. 17353-1

Chambre. A louer une chambre meublée, à 2 fenêtres, à des personnes de toute moralité. — S'adresser rue du Temple-Allemand 91, au 2^{me} étage. 17493-1

On offre la chambre et pension à une personne de toute moralité et travaillant dehors. — S'adresser rue de la Balance 15, au 2^{me} étage. 17482-1

Chambre. A louer de suite ou pour le 1^{er} décembre, à une personne de toute moralité, une chambre meublée ou non, située dans une maison d'ordre, en face du Collège de la Promenade. — S'adresser rue du Rocher 21, au 1^{er} étage, à droite. 17520-1
A la même adresse, à vendre un lit d'enfant, en noyer bien conservé.

Chambre. A louer 2 jolies chambres meublées ou non, à des Messieurs de toute moralité et solvables. — S'adresser rue du Soleil 5, au 3^{me} étage, à droite. 17521-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée et indépendante. — S'adresser rue du Stand 17, au 2^{me} étage. 17522-1

Chambre. A remettre une grande chambre à 2 fenêtres, avec cuisine. — S'ad. au bureau de l'IMPARTIAL. 17523-1

Chambre. A louer de suite une belle et grande chambre à 2 fenêtres, non meublée, indépendante. — S'adresser Place d'Armes 14, au 1^{er} étage, à gauche. A la même adresse, on demande à louer un LOGEMENT moderne de 2 ou 3 pièces, pour le 23 avril 1898. 17528-2

Chambre A louer une chambre meublée à un monsieur travaillant dehors. — S'adresser rue de la Paix 77, au 3^{me} étage, à droite. 17517-1

Chambre. A louer, à un monsieur de toute moralité et travaillant dehors, une belle grande chambre meublée, à 2 fenêtres. — S'ad. rue du Puits 1, au 3^{me} étage, à gauche. 17518-1

Chambre. A louer de suite une chambre meublée à une personne honnête. — S'adr. rue de la Demoiselle 105, au 2^{me} étage. 17519-1

Chambre. A louer une chambre meublée. — S'adresser rue de l'Envers 14, au 2^{me} étage. A la même adresse, on offre à vendre un tour à faire les rochets. 17532-1

Chambre. A louer de suite une chambre non meublée, indépendante et exposée au soleil. — S'adresser rue du Collège 19, au 3^{me} étage, à gauche. 17533-1

Chambre. Une belle chambre bien meublée, au soleil levant, est à louer à un monsieur tranquille. — S'adresser rue de la Paix 53, au rez-de-chaussée. 17472-1

A louer de suite un bon tour à guillocher avec tous les accessoires. 17508-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Deux personnes de toute moralité demandent à louer 1 petit appartement d'une grande ou de deux petites chambres avec cuisine et dépendances, situé dans une maison d'ordre. — S'adresser rue de la Charrière 29, au 1^{er} étage. 17788-3

On demande à louer de suite un petit logement de 2 pièces, exposé au soleil. — S'adresser, sous J. W. A. 17673, au bureau de l'IMPARTIAL. 17673-2

Un petit ménage de deux personnes tranquilles et solvables demande à louer pour St-Georges 1898, au centre du village, un petit logement de deux pièces. — S'adresser à M. E. Brandt, chez M. A. Steiger, comestibles, ou rue du Premier-Mars 8. 17659-2

On demande à louer une LIGNE DROITE. S'adresser rue du Parc 75, au premier étage, à gauche. 17529-1

On demande à louer pour St-Georges 1898, un beau LOGEMENT moderne de 3 ou 4 pièces, avec corridor, bien exposé au soleil. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Ligne-droite. On demande à acheter ou à louer, une ligne-droite en bon état. 17526-1
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande à acheter un petit étal de régleuse. — S'adresser rue du Temple-Allemand 79, au 3^{me} étage. 17766-3

On demande à acheter d'occasion, une **ARMOIRE A GLACE.** — S'adresser rue de la Paix 43, au rez-de-chaussée, à gauche. 17762-5

On demande à acheter une **BANQUE** pour bureau, d'environ 3 mètres, avec tiroirs. 17787-3
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

A vendre un **PIANO** peu usagé, mais en très bon état. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 17752-3

A vendre pour 15 fr., un burin-fixe à engrenage, 4 1/2 pouces, remis à neuf. — S'adresser à M. Eugène Borel, mécanicien, rue de l'Industrie 7. 17676-6

ZITHER. A vendre à bon compte, une excellente zither. — S'adresser rue Léopold-Robert 73, à la Pâtisserie. 17768-6

A vendre un frein avec double-raisin-chasseur, monté de la manière la plus avantageuse, ainsi que quelques tonneaux et autres objets. — S'adresser à M. H. Meyer, rue de l'Hôtel de Ville 71. 17771-3

A vendre pour cause de départ, 2 lits complets, une table de nuit, 8 chaises, un établi pour graveurs, 7 volumes « Gartenlaube » et une quantité de livres allemands de différents titres. — S'adresser à M. A. Pimper, rue du Premier-Mars 6, au 1^{er} étage. 17773-3

A vendre à bas prix, un tour aux débris, remis à neuf. — S'adr. rue de la Ronde 41, au 2^{me} étage. 17774-3

A vendre deux paletots sac, un pantalon et un manteau de femme. Prix très bon marché. — S'adresser, rue du Parc 19. 17671-2

Bicyclette. A vendre une bicyclette pneumatique pour jeunes gens. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 17674-2

A vendre pour émailleurs de fonds, un fort établi en chêne, portatif, avec meule et roue, le tout en excellent état. — S'adresser rue de la Balance 17. 17647-2

A vendre deux fustes, tonneaux allongés d'une contenance de 1000 litres chacun. — S'adresser rue Jaquet-Droz 45, au rez-de-chaussée. 17731-2

A vendre un canapé peu usagé, ainsi qu'un régulateur. — S'adresser rue du Puits 27, au rez-de-chaussée, à gauche. 17658-2

Oiseaux. A vendre ou à échanger de beaux oiseaux exotiques bien acclimatés contre des canaris ou autres oiseaux du pays. — S'adresser rue de la Demoiselle 109, au rez-de-chaussée, à droite. 17488-1

A vendre un secrétaire, un lit, une table de nuit, un potager et un établi. — S'adresser rue du Progrès 90. 17525-1

A vendre un potager n° 11 avec tous les accessoires et très peu usagé. — S'adresser rue de la Paix 43, au 2^{me} étage, à droite. 17478-1

A vendre 2 beaux tours à pour les vis, avec tous les accessoires, un établi et 2 grandes roues; le tout en bon état. — S'adresser rue de la Serre 75, au rez-de-chaussée. 17513-1

A vendre p^r cause de départ 2 lits complets, 1 potager, 1 table de nuit des chaises, etc. — S'adresser à M. A. Pimper, rue du Premier-Mars 6, au premier étage. 17479-1

Accordéons. A vendre deux accordéons peu usagés. — S'adresser Brasserie Tivoli, au 2^{me} étage. 17445

Perdu à la rue Léopold Robert, un collier de perles et corail. — Le rapporter, contre récompense, rue Léopold-Robert 70, au 2^{me} étage. 17

J. GAHLER
RUCHES
RUBANS
10 PLACE NEUVE 10

THEATRE de la Chaux-de-Fonds
TOUNÉES VAST
Portes 7 1/2 h. Rideau 8 h.
Dimanche 28 Novembre
Un des derniers grands succès de la Comédie Française !

LES TENAILLES
Pièce dramatique nouvelle en 3 actes, de Paul Hervieu.

Le spectacle commencera par
L'AMI FRITZ
Pièce en 3 actes, d'Erckmann-Chatrian. Musique de Henri Maréchal.

PRIX DES PLACES
Balcons, 4 fr. — Premières, 3 fr. 50. — Fauteuils d'orchestre, 3 fr. — Parterre numéroté, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 50. — Troisièmes, 1 fr.

Billets à l'avance chez M. Léop. Beck et Mme Evard-Sagne.
Pour plus de détails, voir les affiches et programmes. 17741-2

Restaurant du BATIMENT
32, BULLES 32. 17742-2

Dimanche 28 Novembre
à 8 h. du soir
Bon petit SOUPER

suivi de
SOIRÉE FAMILIÈRE
Prix très modique.
Se recommande, Emile Huguenin.

Café MEUNIER
Boulevard de la Citadelle 1.
Samedi 27 Novembre 1897
à 7 1/2 h. du soir 17743-1

TRIPES & LAPIN
Café Pfund
Rue du Parc 37 et Place de l'Ouest.

Samedi 25 Novembre 1897
dès 7 1/2 h. du soir 17876-1

TRIPES
On sert pour emporter.
Soirée musicale

Café-Brasserie de l'UNION
63, Rue du Progrès 63.

Samedi 27 Novembre 1897
dès 7 1/2 h. du soir 17698-2
Souper aux Tripes et Lapin

TOUS LES JOURS
CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie.
SAUCISSES de FRANCFORT
Consommations de premier choix.
Se recommande, Fritz Schiffmann.

CAFÉ DE TEMPÉRANCE
12, Rue au Grenier 12.

SAMEDI SOIR
LAPIN -- LAPIN
On sert pour emporter.

DIMANCHE SOIR
Poissons frits
Se recommande, 19938-19*
L. Gacon-Chautems.

Café
A remettre pour St-Georges 1898, à des personnes solvables, un café bien exposé, au centre des affaires. — Adresser les offres sous U. W. 17359, au bureau de l'IMPARTIAL. 17359-3

Marchandises fumées
au premier choix.
Charcuterie fine
Arrangements
17758-10 DE
Buffets froids

BOUCHERIE & CHARCUTERIE VIENNOISE
Usine à Vapeur
59, Rue Léopold Robert 59

Toujours bien assorti en
Marchandises
1^{re} qualité.
BŒUF, VEAU
MOUTON ET PORC
Gros-Détail
EXPORTATION
Service à domicile.

10 PLACE NEUVE 10
J. GAHLER
Chaux-de-Fonds

SPÉCIALITÉ DE
SOUS-VETEMENTS
laine, demi-laine et coton
Articles Jæger
GILETS DE CHASSE
Jupons

Hôtel de la Gare
= Tous les SAMEDIS soirs, =
dès 7 1/2 heures,

TRIPES
à la mode du pays. 17699-2

Brasserie TIVOLI
PLACE D'ARMES 17687-1
Samedi 27 Novembre 1897
à 8 h. du soir

Souper aux tripes
Se recommande, Th. STEFFEN.

Brasserie STUCKY
près de la GARE.
Tous les jours

CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie

SAUCISSES DE FRANCFORT
avec meerröttig. 13898-10*

— TOUS LES JOURS —
Soupe aux pois
On sert pour emporter.

Terminages. On cherche des terminages Roskopf: on se charge de toutes les parties. 17677 0
S'adresser au Bureau de l'IMPARTIAL.

Restaurant des Armes-Rémies
Samedi 27 Novembre 1897
dès 7 h. du soir,
TRIPES
à la Neuchâteloise.
MOULLES à la Marinère
PATÉ de CHEVREUIL en gelée.
Restauration soignée à toute heure.
DINERS et **SOUPERS** sur commande.
On sert en ville.
Se recommande,
JULIEN FALLET, chef de cuisine.
13895-19* — TELEPHONE

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures 17622-2

TRIPES & CHOUCROUTE
avec viande de porc assortie
à emporter

à la Penslen, rue Léopold Robert 25

LOCAUX POUR COMPTOIR
A louer

A louer de suite, au centre des affaires, un local pour atelier ou comptoir, avec bureau attenant, ayant 5 fenêtres de façade. — S'adresser à l'Office des faillites. 17203-2

Cercle Montagnard

Samedi 27 Novembre 1897
à 8 h. du soir, 17697-2

CONCERT
suivi de
SOIRÉE FAMILIÈRE

Café-restaurant du Centre
5, Passage du Centre 5.

TOUS LES SAMEDIS SOIRS
dès 7 1/2 heures,

TRIPES - TRIPES
à la Neuchâteloise

Souper au lapin
On sert pour emporter.
Se recommande,
15574-6 Le tenancier, COLLIOT

LOTTO
organisé par la
Société de chant l'ORPHEON
dans son local

CAFÉ DES ALPES, rue St-Pierre
n° 12, au premier étage Samedi 27 et
Dimanche 28 novembre, dès 8 heures
du soir. — Pains de sucre, Gibier,
Volailles, Mont-d'Or, etc. 17463-3
Tous les membres, les amis de la Société
et leurs familles, sont cordialement invités.

Entrée 30 cent. Enfants 20 ct.

Panorama artistique international
à côté de l'Hôtel Central 19910 10
RUE LÉOPOLD ROBERT 58

Du 22 au 28 Novembre 1897
LES BORDS DU RHIN
Voyage de Mayence à Cologne.

BILLARD
Café des ALPES
SAINT-PIERRE 12
CAHILLE DUBOIS, successeur de Paul Bumier
Tous les Samedis,
Tripes à 80 c.
la ration.
VINS de premier choix.
Bières ULRICH FRÈRES
FONDUES

BILLARD
Ouverture
D'UNE 17492-6

ETUDE D'AVOCAT
2, Rue du Marché, 2
(Maison S. WOLFF)

Auguste Gonset
D' EN DROIT ET AVOCAT

Dépôt et Vente
de produits

d'une fabrique importante et renommée de **MONTRES de POCHE**, qui a l'intention d'augmenter son débit, peut s'adresser à une renommée. Stg. à 6680

Maison en gros pour Montres
bien introduite depuis un grand nombre d'années dans l'Allemagne du Sud. Vente au compte propre. Règlement au comptant. Offres détaillées, sous chiffres R. 3294, à M. Rodolphe Mosse, à Stuttgart. 17750-1

NOUVEL ENVOI de H-3207-c

Cigares Havane
importés, récolte de 1897
et antérieures. Echantillons à disposition.

FUOG-WÄGELI
La Chaux-de-Fonds 16874-4

CHANGEMENT DE DOMICILE
Le domicile de
M. ÉTIENNE MALCOTTI
entrepreneur, est transféré rue de la
Ronde 35. Je me recommande toujours
à mon honorable clientèle. 17465-1

Fabricant de cadrans genres soignés, peintures à la main, entreprendrait encore quelques douzaines par semaine. Echantillons et prix à disposition. — S'adresser chez M. Henri Bahon, rue de la Demoiselle 59. 17670-2

J. GAHLER
ARTICLES
POUR
ENFANTS
10 PLACE NEUVE 10

Bel-Air
(Grande Salle).

Dimanche 28 Novembre
dès 2 1/2 h. après midi,

GRAND CONCERT
donné par 17751-2
La „Philharmonique Italienne”
sous la direction de M. DINI, professeur.

TERMINAGES

On demande un bon termineur sérieux, pouvant s'engager à livrer 30 à 50 cartons par semaine, pièces 11 1/2 lig., ouvrage suivi et lucratif. — S'adresser aux initiales T. S. 1858. Poste restante 17637-2

CHANGEMENT DE DOMICILE
F. REVILLIOD
actuellement rue du Parc 66

Spécialité de **finqués** très variés, **poissons** pour cartouches, etc. — Gailloche le plaqué mince sans déchet. — Préfère l'or à l'argent.
Demande un apprenti. 17496-1

Fruits et Légumes

Grand choix de belles **Pommes de terre** magnum, arlis roses, Beauvais, depuis 1 fr. à 1 fr. 30 la mesure; beaux **Oignons, Carottes, Faves, Choux-raves, Racines-rouges, Choux scorsonères, Raiforts**, ainsi qu'un grand choix de belles **Pommes** et légumes frais tout l'hiver, Caves rue Léopold Robert 9, ainsi que rue du Parc 67.
17495-4 HIRT FREITAG.

ATTENTION

A louer pour février prochain ou terme de Saint-Georges deux **CHAMBRES** à 2 fenêtres, situées rue Léopold Robert 49, pouvant servir de comptoir ou bureau. S'adresser rue Léopold Robert 49, au deuxième étage. 17749-10

Domaine à louer

Magnifique domaine à 5 minutes de la ville, suffisant pour la garde de 6 vaches et un cheval, est à louer pour époque à convenir.
Le matériel et le bétail seraient cédés au preneur, ainsi que les pratiques du lait; affaire exceptionnelle pour un commerçant. — S'adresser, sous initiales A. Z. 17470, au bureau de l'IMPARTIAL. 17470-1

MERCERIE
Laines fine et ordinaire
A. GRABER

10 — Rue Fritz-Courvoisier — 10

Joli assortiment en **Gilets** de chasse, **Jupons, Corsets, Pantoufles, Châles russes, Tabliers, Tailles blouses, Caleçons, Pélerines, Gants, Bas, Chaussures.**
16188-5
Se recommande au public de la Chaux-de-Fonds et des environs.

COMMIS-VOLONTAIRE

Jeune homme, allemand, cherche place dans une maison de commerce ou fabrique de la localité. — S'adresser pour renseignements, à la boulangerie Kollros, rue St-Pierre 16. 17418

Photographie
HUGO SCHOENI
94, Rue Léopold-Robert 94

Les commandes pour **GRANDS PORTRAITS**, livrables pour les fêtes, ne sont plus reçues que jusqu'au 12 décembre. 17436